Une publication de l'Agence Rhéma Services - BP: 13096 Akwa-Douala Tél: +237 677 239 567 - 696 820 394 - Email: infos@businessfinanceint.com - www.businessfinanceint.com

BUSINESS & FINANCE International

NOMINATION

EUGÈNE CISSE KOUOH

ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS DE GESTION DE PORTEFEUILLE EN AFRIQUE CENTRALE

ZLECAF

LE CAMEROUN EXPÉDIE VERS LE GHANA SES PREMIÈRES CARGAISONS DE THÉ AU TARIF PRÉFÉRENTIEL

FINANCES

LE CAMEROUN SE PRÉPARE À INTRODUIRE 4 SOCIÉTÉS D'ÉTATS EN BOURSE

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

COMMENT LE PORT DE KRIBI S'IMPOSE EN AFRIQUE CENTRALE

Afrique Centrale 2000 FCFA • Europe 3€ • Etats Unis 3$

©Edition N°10 •Octobre 2022. Tout droits réservés.

BESOIN DE TRÉSORERIE IMMÉDIATE ?

Cédez-nous simplement vos factures en attente de règlement et obtenez en 72h* la trésorerie dont vous avez besoin.

*Sous réserve d'éligibilité de votre entreprise, de vos clients et de vos factures

www.yellow-factoring.com 49 Rue Joss, Bonanjo 671 39 79 98 / 653 59 10 15

contact@yellow-factoring.com @YellowFactoring

Yelloo

Edito

Par
Bertrand ABEGOUMEGNE

Les Forums sur l'Afrique

France-Afrique, Chine-Afrique, Royaume-Uni/ Afrique, Ticad (Japon-Afrique), Inde-Afrique, Turquie-Afrique… Mais la question que d'aucuns se posent est : ces « vis-à-vis », déplaçant régulièrement des dizaines de dirigeants africains, avec un partenaire « unique », profitent-ils au continent?

Les sommets impliquant l'Afrique sont une compétition ouverte entre puissances économiques, établies ou émergentes, depuis la décennie 1990-2000. De nombreuses rencontres multilatérales qui ont pour enjeu la pénétration d'un marché de près de 1,2 milliard de consommateurs mais également une portée géostratégique, militaire et politique, certaine. L'on veut cependant, à Washington, Paris, Tokyo, Pékin ou Londres, présenter ces fora comme la nouvelle forme de l'Aide publique au développement (APD).

Du point de vue de ces puissances lancées à la (re)conquête d'un continent africain vu comme l'avenir du monde, cette forme d'aide, est plus structurée et mieux « pertinente » que ce que ces pays allouent aux organismes internationaux dont les mécanismes accusent une certaine lenteur due à une « bureaucratie multilatérale » soumise aux mêmes enjeux géostratégiques ravivés aujourd'hui par les forums Afrique.

L'appréciation de ces forums est cependant mitigée. Si un certain nombre de soupçons pèse sur la Chine, on parle de recolonisation du continent africain par ceux qui ont bâti leurs fortunes, il y a deux siècles, sur le saccage de ses richesses. De là à parler d'un nouveau partage de l'Afrique, il n'y a qu'un pas. Il s'agirait, ni plus ni moins, que de la reprise du processus de compétition territoriale entre les puissances européennes en Afrique, partie du mouvement général de colonisation de la fin du XIXe siècle (principalement entre 1880 et la Première guerre mondiale). Les deux principaux pays européens concernés étaient la France et le Royaume-Uni. L'Allemagne, l'Italie, le Portugal, la Belgique et l'Espagne y ont aussi participé, mais de façon moins importante et souvent plus tardive.

C'est aux Africains de manœuvrer intelligemment pour que l'Histoire ne se répète pas ! User de son union – cette force qu'elle n'appréhende encore pas – pour comprendre qu'en tant que groupe, quand ils entretiennent une relation partenariale ou économique avec un Etat, il faut voir d'abord ce que celui-ci peut leur apporter. L'Afrique a des ressources, elle a des potentialités, c'est un jeune continent, qui attire bon nombre d'investisseurs japonais, chinois, turcs, etc. ce qui peut expliquer la vitalité économique africaine.

Ce qui doit intéresser l'Afrique ce sont davantage les technologies, notamment les nouvelles technologies, qui font défaut dans plusieurs pays, plutôt que cette aide en dollar ou en euro qui ne dispense pas de l'aide. A ce sujet, l'exemple chinois est éloquent.
L'International Institute for sustainable development (ISSD) note que la Chine a continué d'investir massivement en Afrique pendant la pandémie. Toutefois, certains pays d'Afrique commencent à suspendre ou à examiner de plus près leurs contrats avec des entreprises chinoises.
La Chine a créé 25 zones de coopération économique et commerciale dans 16 pays d'Afrique, et a continué d'investir dans tout le continent pendant la pandémie de Covid-19. Enregistrées auprès du ministère chinois du Commerce, les zones avaient attiré quelque 623 entreprises, représentant un investissement total de 735 milliards de dollars à la fin 2020, d'après le Rapport annuel sur les relations économiques et commerciales entre la Chine et l'Afrique (2021).

Tout le monde ne veut peut-être pas courtiser l'Afrique mais bel et bien c'est un continent désiré pour ce qu'il renferme comme ressources naturelles indispensables pour le développement des grandes économies du monde : 30% des réserves mondiales minières, 54% des réserves de platine, 78% des réserves de diamant, 40% des réserves mondiales de chrome, 28% des réserves mondiales de manganèse et le continent est le premier producteur mondiale de bauxite. La seule RDC produit plus de 60% du cobalt dans le monde, ce métal « précieux » pour la production des téléphones portables et des voitures électriques !

Nul inconfort de voir s'organiser ces sommets France / Afrique, Chine/ Afrique, Japon/ Afrique, USA/ Afrique, Inde/ Afrique Russie/ Afrique ! Mais l'Afrique doit pouvoir transformer l'essai en faisant de ces forums une réelle alternative à « l'esclavage économique » qu'est aujourd'hui l'APD. Les rencontres doivent formaliser des partenariats gagnant-gagnant et cesser d'être des conclaves périodiques où les chefs d'Etat échangent des poignées de main et se donner rendez-vous au prochain…sommet !

BUSINESS & FINANCE International

L'essentiel de l'actualité économique et de la Finance
Rue Pasteur Edoube Mbengue,
3e étage Imm. Ancienne Direction Nobra,
B.P : 13096 Akwa – Douala
Tél. : 237 677 239 567 – 696 820 394
Email :
Infos@businessfinanceint.com
www.businessandfinance.com

Directeur de Publication & de la Rédaction
Bertrand ABEGOUMEGNE

Conseillers éditoriaux
Morvan ZANG
Ludovic FANSI TOUKO

Rédacteur en chef délégué
Paul Nkala

Rédaction centrale
Christian Trésor Adong Baliaba Bouba Yankréo
Paul Nkala
Rémy Ngassana
Placide Onguéné
Omer Kamga
Félix Victor Dévaloix
Rémy Ngassana
Elise Nguélé
Chealsea Etoho Agoumé

Correspondants
Gabon : Vanessa Eboulie
Calvin Eboussi
Tchad : Hassan Mama
Guinée Equatoriale : Antoine Mboussi
France: Alexis Balamba
Canada: David Junior Etaba

Business & finance International est édité par l'Agence Rhéma Services

Directeur Général
Bertrand ABEGOUMEGNE

Direction Financière
Fernande Mouko

Directeur Commercial et Marketing
Israëlla Jourdain Molo Agoume

Marketing & Vente
Marie Noel Biabi

Abonnements
Charlotte Laure Mbiteu

Montage & créa
JUJU

Administrateur Web
Numerix Informatique

Tous droits de reproduction réservés pour tous pays. Reproduction interdite de tous articles sauf écrit à la Direction

Brèves

Marché des titres publics de la Beac : le Cameroun veut lever 155 milliards de FCFA au 4e trimestre 2022

Selon le calendrier prévisionnel des opérations du Cameroun sur le marché des titres publics de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), le pays ambitionne de lever une enveloppe totale de 155 milliards de FCFA sur ce marché, entre octobre et décembre 2022. Dans les détails, 70 milliards de FCFA devraient être mobilisés à travers cinq opérations d'émissions de bons du Trésor assimilables (BTA). Il s'agit de titres publics de court terme (52 semaines au plus) permettant généralement de gérer les tensions ponctuelles de la trésorerie de l'État.
Dans le même temps, il est prévu cinq émissions d'obligations du Trésor assimilables (OTA), à travers lesquelles le Cameroun entend mobiliser 85 milliards de FCFA. Les OTA sont des titres de longs termes, dont les maturités oscillent entre plus de 52 semaines et 10 ans. Dans le cas présent, apprend-on officiellement, le Cameroun table sur des maturités de 4, 5, 6 et 7 ans.
Ces emprunts de longs termes, qui permettent généralement de financer des projets d'infrastructures dans le pays, seront contractés au moyen de la syndication domestique, renseigne-t-on au ministère des Finances. Il s'agit d'un mécanisme validé par la banque centrale en 2021, qui consiste pour un État à émettre des titres publics par le biais d'un groupe de spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) constitué en syndicat et ayant à sa tête un chef de file.
Ce procédé a la particularité de garantir le succès des opérations de mobilisation des financements, dans la mesure où les parties s'accordent à l'avance sur les conditions de l'emprunt et l'enveloppe à mettre à disposition par chaque SVT, avant même l'ouverture des souscriptions.
Le programme de recherche des financements sur le marché monétaire que vient de transmettre le Cameroun à la banque centrale est consécutif à l'habilitation faite au ministre des Finances le 23 août 2022 par le chef de l'État, de mobiliser une enveloppe supplémentaire de 200 milliards de FCFA au plus, par émissions des titres publics, dans le cadre de la loi de finances 2022. Cette habilitation porte finalement à 550 milliards de FCFA l'enveloppe que le Trésor public camerounais est autorisé à lever sur le marché au cours de l'année budgétaire courante.

Après les États, la Cosumaf essaie de convaincre les particuliers d'investir en bourse

Après les États et les entreprises de la Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), la Commission de surveillance du marché financier (Cosumaf) a lancé la sensibilisation des particuliers à l'occasion de la Semaine internationale de l'investisseur Cemac 2022, organisé du 3 au 9 octobre à Douala, sous le thème « la résilience de l'investisseur et la finance durable ».

« Nous cherchons à disséminer auprès du public la connaissance minimale des règles qui existent en matière d'investissement. […] Nous pensons que le marché financier doit être un des leviers de développement de nos économies dans la région de la Cemac », a expliqué Nagoum Yamassoum, le président de la Cosumaf. Le gendarme du marché financier espère constituer parmi les cibles (17-30 ans et 30-70 ans) une masse critique d'investisseurs avertis et intelligents capables de consommer les produits des marchés financiers.

« Aux investisseurs qui peuvent avoir des excédents de trésorerie, on leur demande d'être calme, résilient. Parfois il faut laisser passer des opportunités qui n'en sont pas unes et regarder celles qui sont régulées », explique le DG de la Bvmac, Louis Banga-Ntolo. D'où le thème de l'édition 2022. Pour ce qui est de la finance durable, il est question de décliner, au niveau de la sous-région, une tendance mondiale sur la protection de l'environnement. Il est donc question de faire en sorte que l'investisseur intègre les enjeux environnementaux dans ses choix d'investissement.

La culture boursière est encore balbutiante dans la sous-région. Dans son rapport d'activités de l'année 2021, la Bvmac confesse qu'elle fait partie des dernières bourses du continent.

La SNH cherche un partenaire pour exploiter un champ pétrolier onshore dans le bassin Douala-Kribi-Campo

La Société nationale des hydrocarbures (SNH) vient de lancer un appel international de préqualification des sociétés pétrolières dans la perspective de conclure un partenariat technique pour l'exploitation du champ pétrolier onshore (sur terre) Mvia, situé dans le bassin Douala-Kribi-Campo.
Afin de s'assurer que les soumissionnaires appréhendent tous les contours de la mission et son contexte, la SNH organisera une réunion préparatoire et une visite du site d'exécution des prestations avec les sociétés qui manifesteront leur candidature. « La participation à la réunion préparatoire et à l'intégralité de la visite du site est obligatoire, sous peine de la non-délivrance de l'attestation de visite par la SNH », apprend-on.
Les candidatures doivent être déposées à la SNH a au plus tard le 3 novembre 2022. Les candidats doivent avoir réalisé au moins un marché/contrat portant sur des opérations pétrolières au cours des dix dernières années.
Il y a deux ans, la société britannique Benchmark Geophysical Consulting Limited a mené une étude de faisabilité sur la partie terrestre du bassin Douala-Kribi-Campo en production depuis 1997. Cette étude a détecté des gisements de pétrole et de gaz qui doivent être confirmés par des forages. En 2018, à l'occasion de la promotion de huit blocs pétroliers, la SNH a présenté ce bassin comme « très prometteur ».

Les exportations de banane dessert baissent de 21,30% en un an au Cameroun

16 109 tonnes. C'est la quantité de bananes que le Cameroun a exportée en direction de l'étranger pour le compte du mois de septembre 2022, selon les données rendues publiques par l'Association des bananières du Cameroun (Assobacam). Cette quantité est répartie entre les plantations du Haut Penja (PHP) avec 13 791 tonnes, la Boh plantation (B PL) avec 1 072 tonnes et la Cameroon Development Coorporation (CDC) avec 1 246 tonnes.
Par rapport au mois d'août où ces exportations se chiffraient à 15 733 tonnes, on observe une légère hausse de 376 tonnes (2,38%). En glissement annuel, elles observent plutôt une baisse drastique de 4 362 tonnes (21,30%). En effet, au mois de septembre 2021, le pays a exporté 20 471 tonnes, loin devant les 16 109 tonnes de cette année. Une situation contrainte aux prévisions faites par l'Assobacam ; prévisions auxquelles ce regroupement des opérateurs du secteur était optimiste. Pourtant, au vue de la pluviométrie abondante et suffisante, l'on s'attendait à des exportations plus conséquentes.
Il est à noter que cette tendance

baissière s'est aussi poursuivie sur le troisième trimestre 2022. En effet sur cette période, l'on note que les trois opérateurs cités supra ont exporté au total 45 045 tonnes de banane contre, 45 581 tonnes sur la même période en 2021, où elles s'élevaient à 45 581 tonnes. Soit une baisse de 536 tonnes (1,17%). Dans le détail, la Compagnie fruitière de Marseille, maison mère de PHP, a exporté 37 191 tonnes au troisième trimestre 2022, contre 38 632 à la même période en 2021, soit une régression de 1 441 (3,72%). Du côté de B PL, elles sont de l'ordre de 3 456 tonnes contre 3 731 tonnes en 2021, soit une chute de 275 tonnes (7,39%). Seul l'opérateur étatique CDC a enregistré une hausse de ses exportations durant cette période. Elles sont passées de 3 218 tonnes en 2021 à 4 458 tonnes l'année d'après, soit une hausse de 1 240 tonnes (38,5%).

Le PAK mise sur Bolloré et Cie pour créer une zone industrielle sur 500ha

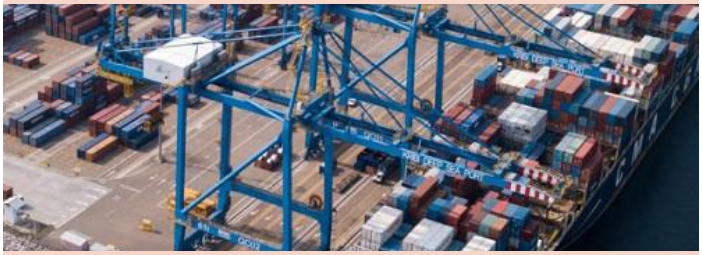

Le Port autonome de Kribi travaille stratégiquement au développement d'une zone industrielle d'envergure, sur une superficie de 500 hectares, dans l'emprise du complexe industrialo-portuaire du port éponyme. Le site d'informations « Africa Business+ » rapporte que le top-management du PAK envisage de créer une société de projet avec ses partenaires, en l'occurrence Bolloré, CMA CGM, China Harbour Engineering Company (CHEC, filiale de CCCC), et l'Agence spéciale Tanger Med (TMSA), comme actionnaires en vue de la conception, du financement, de l'aménagement et de l'exploitation de cette zone. Ceci dans le but d'accroitre davantage l'attractivité du port.

Nos confrères croient d'ailleurs savoir qu'une réunion stratégique pour murir l'idée de création de la société de projet en question est prévue le 14 octobre prochain à Paris la capitale française, à l'invitation du directeur général du PAK, Patrice Melom. L'on apprend que le choix porté sur ces opérateurs déjà actifs sur la place portuaire de Kribi, est guidé par « leur capacité de mobilisation des financements, leurs expertises respectives et leur réseau de partenaires et de clients », a confié à Africa Business+ une source proche du dossier. Il faut relever que Bolloré, CMA CGM et CHEC contrôlent plus de 80% du terminal à conteneurs administré par Kribi Conteneurs Terminal (KCT), tandis que TMSA, a réussi à faire de Tanger Med un hub logistique de premier plan sur la place portuaire.

La zone industrielle en gestation comprendra des entrepôts de location, un réseau routier, d'énergie, de fibre optique, de distribution d'eau, mais aussi un centre des affaires avec des bureaux, des espaces commerciaux, des centres de conférences et d'exhibition en son sein. La direction générale du port a par ailleurs prévu quelques avantages fiscalo-douaniers pour les entreprises qui s'y installeront. Le coût lié à cet important investissement n'est pas encore connu, mais le PAK assure que la nouvelle zone industrielle devra générer un peu plus de 10 000 emplois directs, et constituer un pôle d'attraction pour les acteurs des filières bois, ciment et matériaux de construction, métallurgie-sidérurgie, coton, cacao-café, hévéa et huile de palme

Au Cameroun, les recettes du péage routier augmente de 852 millions de Fcfa à fin septembre 2022

Les données du Programme de sécurisation des recettes routières (PSRR) révèlent que le péage routier a procuré au Cameroun une enveloppe de 6,4 milliards de FCFA à fin septembre 2022. En comparaison avec les 5,5 milliards de FCFA engrangés au cours de la même période en 2021, ces recettes sont en augmentation de 852 millions de FCFA en valeur absolue, et de 15,28% en valeur relative.

Les recettes du péage routier devraient davantage s'améliorer au cours des prochaines années, avec la livraison des 14 premiers postes de péage automatisés du Cameroun pour lesquels les accords de financements ont été enfin signés le 10 juin 2022 à Yaoundé, après plusieurs mois de négociation. Réalisés sur le modèle du partenariat public-privé (PPP), ces 14 premiers postes de péage automatiques seront exploités jusqu'en 2039 par le constructeur, qui n'est autre que la société Tollcam, co-entreprise constituée par Razel BEC et Egis Projects. Les recettes nettes à reverser à l'État, pendant l'exploitation de ces péages, avaient été fixées à 5,482 milliards de FCFA en 2021 (début de la concession) et 48,995 milliards à la fin de la concession.

Initialement estimé à un peu plus de 36 milliards de FCFA, ce projet coûtera finalement près de 42 milliards de FCFA. Selon le ministre des Travaux publics, Emmanuel Nganou Djoumessi, cette augmentation de l'enveloppe est « imputable aux conséquences de la conjoncture économique et financière internationale, qui, en autres, renchérit le coût de l'argent ».

Pour rappel, l'automatisation de ces infrastructures dans le pays tient de ce que des fraudes (faux tickets, recyclage des tickets, etc.) et autres tripatouillages émaillent actuellement la gestion de ces ouvrages, privant l'État d'importantes recettes.

Air Sénégal suspend ses vols à destination de l'Afrique centrale à partir du 30 octobre

La compagnie nationale Air Sénégal a annoncé, lundi 11 octobre, la suspension de ses vols entre Dakar et Cotonou-Douala-Libreville à compter du 30 octobre courant. Dans un communiqué, la compagnie aérienne explique que «cette décision est justifiée par les faibles performances financières de cette ligne en triangulaire depuis le lancement en mars 2021».

Air Sénégal qui présente «ses excuses aux passagers pour la perturbation occasionnée par cette décision» affirme prévoir offrir une alternative aux voyageurs ayant déjà acheté leurs billets, souligne le communiqué. A rappeler que le directeur général d'Air Sénégal, Ibrahima Kane, avait été limogé en juillet dernier, après plusieurs plaintes des passagers sur la qualité du service. En poste depuis avril 2019, il a été remplacé par El Hadji Badara Fall, un pilote jusque-là conseiller au ministère des Transports aériens.

Créée en 2016, la compagnie Air Sénégal est détenue par l'Etat du Sénégal à travers la Caisse de dépôts et de consignation (CDC), une banque publique sénégalaise. Elle dessert 24 destinations en Afrique, en Europe et en Amérique. Air Sénégal a pris le relais de la compagnie Sénégal Airlines, formée à majorité de fonds privés et dissoute en 2016

Le Fonds africain de développement octroie un don de 11 millions $ au Secrétariat de la ZLECAf

Le Conseil d'administration du Fonds africain de développement, a donné son feu vert, jeudi 14 juillet 2002 à Abidjan, à un appui institutionnel de 11,02 millions de dollars au profit du Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), pour aider à renforcer l'efficacité de la mise en œuvre du marché de libre-échange continental.

Ce don du Fonds africain de développement, le guichet de prêt concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement, poursuit le même élan qui prévalait lorsqu'il avait accordé un premier appui de 5 millions de dollars à l'Union africaine, pour la mise en place du Secrétariat permanent de la ZLECAf. Celui-ci a officiellement ouvert ses portes le 17 août 2020 à Accra, au Ghana.

Le Projet d'appui institutionnel au Secrétariat de la ZLECAf - Phase II va ainsi permettre de consolider les résultats de la première phase, qui s'était focalisée sur la mise en place du Secrétariat de la ZLECAf et les programmes et outils prérequis à la mise en œuvre de la ZLECAf, outre un travail de sensibilisation des acteurs concernés.

Ce deuxième appui, qui a toujours pour objectifs d'encourager un commerce interafricain durable et d'inciter à accroître la part des pays africains dans le commerce intra-africain, entend intensifier la mise en œuvre effective de la ZLECAf. Il va s'agir notamment, tant pour le Secrétariat que pour les pays de la zone – surtout ceux en transition –, d'harmoniser et intégrer les initiatives nationales et régionales portant sur les politiques commerciales, et de faire progresser l'intégration commerciale africaine grâce à l'application effective de la zone de libre-échange.

Le projet prévoit d'engager des études et des initiatives pour identifier de nouvelles opportunités commerciales et économiques pour les femmes, d'aider à l'élaboration du protocole de la ZLECAf sur les femmes et les jeunes dans le commerce, et d'appuyer le renforcement des capacités et l'acquisition de compétences commerciales ciblées pour les femmes.

Le projet va s'articule autour de trois composantes : renforcement institutionnel du Secrétariat de la ZLECAf ; appui au secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAf ; et appui à des chaînes de valeur régionales et continentales résilientes au climat pour stimuler le commerce intra-africain.

« La relation entre le Secrétariat de la ZLECAf et le Groupe de la Banque africaine de développement est cruciale pour la concrétisation d'un commerce continental plus important et de la transformation économique de l'Afrique. L'approbation de ce don par notre Conseil d'administration aujourd'hui, va permette au secrétariat de veiller davantage à ce que le commerce soit mené de manière harmonieuse, prévisible et libre sur le continent », affirme Abdu Mukhtar, directeur du Département du développement industriel et du commerce à la Banque africain de développement.

Le continent africain affiche le plus faible niveau de commerce intrarégional au monde, avec un taux inférieur à 18 % - à rapprocher des taux de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Europe, respectivement de 22 %, 50 % et 70 %. Or, avec ses 54 pays États membres de l'Union africaine et un PIB combiné de 3 000 milliards de dollars environ, la ZLECAf représente la deuxième plus grande zone de libre-échange au monde et un marché potentiel de 1,2 milliard de consommateurs. Aussi, ambitionne-t-elle notamment de faire passer le niveau des échanges continentaux de 18 % à 25 % en l'espace d'une décennie. Elle compte stimuler le commerce intra-africain à hauteur de 35 milliards de dollars par an, réduire annuellement les importations de 10 milliards de dollars tout en stimulant les exportations agricoles et industrielles à hauteur de 45 milliards de dollars (7%) et 21 milliards de dollars (5 %), respectivement.

FINANCE

Le Cameroun se prépare à introduire 4 sociétés d'Etats en bourse

Dans le cadre de la dynamisation de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac), basée à Douala, l'État du Cameroun a communiqué le 8 septembre dernier la liste de quatre entreprises devant être introduites en bourse. « Monsieur le directeur général, j'ai l'honneur de vous faire savoir que par lettre (…) datée du 29 août 2022, le ministre d'État, secrétaire général de la présidence de la République, me notifie le très haut accord du président de la République du Cameroun, pour la cotation des entreprises Aéroports du Cameroun (ADC), Cameroon Hotels Corporation (CHC), Port autonome de Douala (PAD), et Société de développement du coton (Sodecoton) à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) », peut-on lire dans la lettre adressée au directeur général de la Bvmac, Louis Banga Ntolo, par le ministre camerounais des Finances, Louis Paul Motazé.

Après plus de 2 ans de retard, le Cameroun est donc en passe de respecter l'engagement pris par les six États de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée équatoriale) de contribuer à dynamiser le marché financier sous-régional unifié, en y introduisant des entreprises publiques ou à capitaux mixtes. Le Cameroun a été devancé par le Gabon, le Congo et la Guinée équatoriale qui ont, depuis plusieurs mois, fait tenir à la Bvmac une liste de 10 entreprises au total, pour leur introduction en bourse.

L'une de ces entreprises, Banco nacional de Guinea ecuatorial (Bange Bank) en l'occurrence, est même déjà listée à la Bvmac depuis le 28 septembre 2022, avec une action à 206 220 FCFA dès son arrivée sur le marché. Le réassureur gabonais SCG Ré a, quant à lui, entamé le processus d'entrée en bourse. SCG Ré pourrait très bientôt être suivi par l'une des quatre entreprises proposées par le Cameroun et dont les profils apparaissent plutôt intéressants pour les potentiels investisseurs.

Une aubaine pour Geocoton à la Sodecoton

Il s'agit d'abord de la Sodecoton, un mastodonte agro-industriel qui encadre environ 200 000 producteurs de coton dans les trois régions septentrionales du Cameroun. Cette entreprise, dont l'État détient 59% du capital a réalisé un bénéfice de 8,4 milliards FCFA au cours de la campagne cotonnière 2021-2022, après une perte de 4,7 milliards FCFA la campagne précédente, en raison des ravages du Covid-19. Cette unité agro-industrielle est engagée dans un plan de développement de son outil de production, avec notamment la construction annoncée de nouveaux magasins de stockage, la 11e usine d'égrenage du coton et une nouvelle huilerie. Tous ces investissements sont réalisés dans la perspective d'une production attendue à 400 000 tonnes en 2025 (contre 309 021 tonnes en 2021-2022).

L'introduction en bourse de la Sodecoton pourrait surtout être une opportunité pour le Français Geocoton, son 2e actionnaire avec 30% du capital, de se repositionner plus solidement dans le tour de table de cette entreprise dans laquelle la SMIC du milliardaire Baba Danpoulo détient également 11% des parts. En effet, en 2020, apprend-on de sources autorisées, Geocoton a discrètement fait à l'État du Cameroun une offre de prise de participations majoritaires dans le capital de la Sodecoton, en échange d'une enveloppe d'investissements de 60 milliards de FCFA sur 7 ans. Une offre déclinée à l'époque par l'État.

Ensuite, l'État du Cameroun se propose de céder sur le marché financier unifié de l'Afrique centrale, une part de ses actifs dans le Port autonome de Douala (PAD), l'entreprise publique qui gère le port de Douala. Avec plus de 80% du trafic import-export, cette plateforme demeure la principale porte d'entrée du Cameroun, malgré la construction récente du port en eau profonde de Kribi. Grâce à un bénéfice de 6,4 milliards de FCFA en 2021, après 6,3 milliards en 2020 (en hausse d'un milliard de FCFA en glissement annuel, NDLR), dans un contexte de crise sanitaire, le PAD est parmi les rares sociétés d'État du Cameroun qui affichent une santé financière enviable. Doté d'un ambitieux plan d'extension vers la zone de Manoka, le PAD, qui déroule un programme de modernisation de ses infrastructures et équipements depuis quelques années, a depuis 2020 repris à son propre compte la gestion du terminal à conteneurs, ainsi que les opérations de dragage du chenal, de lamanage et de remorquage ; jadis concédées aux entreprises étrangères.

ADC et CHC impactés par le Covid-19

Enfin, parmi les candidats à l'introduction à la bourse présentés par le Cameroun, l'on retrouve les ADC et CHC. Société d'État chargée de la gestion de toutes les plateformes aéroportuaires du pays, les ADC, détenus à 71% par l'État, ont réalisé un résultat net de 6,7 milliards de FCFA en 2019, secondant ainsi la CNPS, le fonds public de pension, dans le top 5 des entreprises publiques ayant réalisé les bénéfices les plus importants cette année-là. Mais, ce résultat bénéficiaire s'est mué en une perte sèche de 7 milliards de FCFA en 2020, en raison de la baisse de 62% du trafic international dans les aéroports du Cameroun, du fait de la pandémie du Covid-19.

La société Cameroon Hotels Corporation (CHC) est certainement la moins connue de toutes les quatre proposées par le gouvernement pour leur introduction en bourse. Cette entreprise publique (95,6% du capital appartient à l'État) n'est rien d'autre que le propriétaire du Hilton Hôtel de Yaoundé, seule enseigne cinq étoiles du Cameroun avant l'arrivée fin 2021du Krystal Palace de Douala. CHC a vu son résultat net baisser de 677,59% pour se situer à -1,75 milliard en 2020 du fait de la pandémie du Covid-19. Mais, selon des données de la direction générale des impôts, l'activité hôtelière est en pleine reprise. Dans son plan d'expansion, CHC ambitionne de s'étendre à la ville de Kribi, la cité balnéaire du Sud du pays, au moyen de la construction d'un hôtel haut standing.

La Commercial Bank Cameroon aussi…

La grande absente de cette liste est la Commercial Bank Cameroon (CBC), banque detenue par le milliardaire Victor Fotso de regrettée mémoire, mais passée sous le contrôle de l'État (98% du capital) depuis quelques années après une longue période de restructuration (7 ans) et une recapitalisation. « L'introduction en bourse de la CBC est déjà actée. Je pense que l'État n'a simplement pas jugé nécessaire de le rappeler en l'ajoutant à cette liste », analyse un habitué du marché financier sous-régional.

En effet, apprend-on de sources proches du dossier, le plan de désengagement de l'État de la CBC prévoit la cession de 51% des actifs à un partenaire stratégique et l'ouverture de 30% du capital aux investisseurs de la Bvmac. Au terme du processus pour lequel le ministère des Finances a lancé un appel à manifestation d'intérêt en début d'année 2022, en vue du recrutement d'un conseil devant accompagner l'État, le Cameroun ne conservera que 17% du tour de table de cette banque qui affiche plutôt fière allure depuis la reprise de ses actifs par l'État (résultats nets respectifs de 1,5 et 2,5 milliards de FCFA en 2017 et 2019, puis augmentation des fonds propres de 11 milliards de FCFA à fin 2020).

Omer Kamga

FINANCE

Un règlement sort les cryptomonnaies du maquis, mais le processus reste inachevé

Les cryptomonnaies n'ont pas encore le statut juridique de monnaie dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), comme la Centrafrique a décidé de le faire sur son territoire provoquant l'ire de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac). Mais dans le nouveau règlement régissant le marché financier commun au pays de la sous-région (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), entré en vigueur le 1er août 2022, les notations d'« actifs numériques » et de « jetons numériques » sont apparues.

Constitue un jeton, tout bien incorporel (c'est-à-dire immatériel, NDLR) représentant, sous la forme numérique, un ou plusieurs droits émis, inscrits, conservés ou transférés au moyen d'un dispositif d'enregistrement électronique partagé permettant d'identifier, directement ou indirectement, le propriétaire dudit bien », explique l'article 76 de ce règlement, adopté le 21 juillet dernier par le Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac) et rendu public le 14 septembre. Selon des acteurs du marché financier, associés à la rédaction de ce texte, ce concept intègre les cryptomonnaies, mais aussi les jeux vidéo, les photographies ou des logiciels.

En plus, *« les prestations de services sur actifs numériques »* font désormais partie des activités admises sur le marché financier de la Cemac. Il s'agit, selon l'article 160, du *« fait de proposer un ou plusieurs des services ou opérations ci-après : conservation d'activités numériques pour le compte d'un tiers ; achat d'actifs numériques contre une monnaie ayant cours légal ou contre d'autres actifs numériques ; exploitation d'une plateforme de négociation d'actifs numériques ; autres services sur actifs numériques tels que la réception et la transmission d'ordres pour le compte de tiers, la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, le conseil, le placement ».*

Processus inachevé

Pour exercer dans ce segment, il faut obtenir un agrément de la Commission de surveillance du marché financier (Cosumaf) au titre de « prestataire de services sur actifs numériques », indique article 144. Les « prestataires de services sur actifs numériques » deviennent donc des intermédiaires du marché financier de la Cemac, au même titre que les sociétés de bourse, les établissements de crédit, les sociétés de gestion, les conseillers en investissements financiers et les conseillers en financement participatif (crowdfunding).

De ce fait, ils sont tenus de respecter le règlement du 21 juillet et d'autres textes en attente d'adoption comme le règlement général et ses instructions. « La Cosumaf définit, dans son règlement général et ses instructions, des dispositions spécifiques pour le placement des jetons », indique l'article 76. Il est également attendu du règlement général, des précisions sur les conditions et les modalités de fournitures des services sur les actifs numériques, selon l'article 160.

« Nous avons observé que la Cosumaf s'est beaucoup inspirée de l'AMF (l'autorité des marchés financiers français). Nous souhaitons qu'elle le fasse également pour la définition des dispositions spécifiques pour le placement des jetons, des conditions et modalités de fournitures des services sur actifs numériques », commente un responsable d'une société de gestion basée à Douala.

En France, les prestations de service sur les actifs numériques sont strictement encadrées. Les questions de lutte contre le blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme, de cybersécurité, d'exploitation des plateformes de négociation d'actifs numériques, de conservation d'actifs ou encore d'assurance en responsabilité civile et de fonds propres sont adressées. « Nous devons exactement faire la même chose pour éviter que les cryptoactifs très volatiles ne sapent la confiance encore très faible envers notre marché financier », ajoute un autre acteur du marché financier de la Cemac. On peut en effet s'attendre à ce que la Cosumaf, jusqu'ici très méfiante au sujet des cryptomonnaies, suivent cette recommandation.

Placide Onguéné

BANQUE

Au Gabon, Bgfibank, Citibank et Orabank ont dominé l'activité bancaire au premier trimètre 2022

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) vient de publier le rapport de l'évolution des nouveaux crédits consentis aux agents économiques par les établissements de crédit dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), ainsi que les différents taux débiteurs pratiqués au cours du premier trimestre 2022.

Au regard du contexte macroéconomique de la zone, marqué par la persistance des incertitudes en lien avec les effets néfastes de la guerre russo-ukrainienne (perturbation des canaux et circuits d'approvisionnement du commerce mondial), en plus de la pandémie de Covid-19 qui n'est pas totalement éradiquée, l'offre de crédits bancaires a reculé dans la CEMAC au cours du premier trimestre 2022.

Dans le cas spécifique du Gabon, il ressort qu'au cours de la période sous-revue, les établissements de crédit en activité ont mis en place 5 941 nouveaux dossiers de crédit, contre 12 926 dossiers trois mois plus tôt. En valeur, l'enveloppe globale des nouveaux crédits octroyés par le système bancaire gabonais a reculé de 3,58% en valeur relative, s'établissant à 351,79 milliards FCFA contre 364,9 milliards FCFA au 4ème trimestre 2021. Les banques ont concentré l'essentiel de l'offre de crédit, avec 99,65 % du volume total des financements bancaires contre 0,35 % des concours enregistrés par l'unique établissement financier en activité dans ce pays.
A l'examen des parts de marchés au 1er trimestre 2022, il ressort que l'activité bancaire a été fortement dominée par trois banques qui possèdent 70,41 %. Contrairement au précédent trimestre, la dynamique de l'offre de crédit bancaire a été modifiée.
En effet, BGFIBANK arrive en tête avec 30,42 % suivi de CITIBANK (22,624 %) et de Orabank (17,36 %). Or trois mois auparavant, ces banques occupaient respectivement la 4ème, la 7ème et la 2ème place.

Par type de bénéficiaire, la majorité des nouveaux crédits octroyés au cours du 1 er trimestre 2022 a bénéficié aux entreprises, dont la part globale s'élève à 226,40 milliards FCFA. Ce montant est en baisse par rapport à celui du 4e trimestre 2021 qui s'élevait à 237,5 milliards FCFA, répartie entre les GE (37,38 %) et les PME (26,97 %).

Les crédits aux particuliers, dont le nombre de dossiers a été plus élevé (5 269), ne représentent que 8,37 % de la valeur totale des nouveaux concours, soit 29,44 milliards FCFA contre 68,2 milliards FCFA trois mois plus tôt.
Les autres bénéficiaires, en l'occurrence les administrations publiques ont reçu 94,7 milliards FCFA, soit 26,91 % du total des nouveaux concours et les autres personnes morales n'ont bénéficié que de 0,37 % de l'enveloppe globale, soit 1,3 milliard FCFA au 1er trimestre 2022.

A l'instar du quatrième trimestre 2021, les maturités des crédits mis en place au premier trimestre 2022 ont été majoritairement à court terme. Ces prêts sont généralement destinés au financement des besoins de trésorerie pour les personnes morales et des crédits 24 de consommation pour les particuliers.

En effet, 88,33 % des prêts déclarés ont une maturité inférieure ou égale à 24 mois, soit 310,75 milliards FCFA, contre 308,4 milliards FCFA trois mois plus tôt. Les crédits à moyen et long terme essentiellement dédiés à l'investissement, sont restés faibles et n'ont constitués respectivement que 10,19 % et 1,48 % du total des nouveaux concours.

Placide Onguéné

CREANCES

La dette du Gabon vis-à-vis de la France s'élevait à près de 279,1 milliards de FCFA en 2021

Le Gabon arrive en deuxième position après le Cameroun dont le montant culmine à près de 992,3 milliards de FCFA. Dans l'ensemble, la dette des pays des pays la Cemac envers la France est ressortie à près de 1500 milliards FCFA à fin 2021

L'encours de la dette des pays de la CEMAC en 2021, vint d'être rendu public par la Direction générale du trésor français. Il est réparti entre le Cameroun qui en détient les 67% tandis que le Gabon, le Congo et le Tchad se partagent les 33% restants. La RCA et la Guinée équatoriale quant à eux ne sont pas débiteurs de ce pays de l'Union européenne au cours de cette période.

Selon un récent rapport de la Direction générale du trésor français, l'encours de créances de la France sur les États étrangers s'élève à environ 51,7 milliards d'euros fin 2021.

La part cumulée des 6 pays de la Zone Cemac (Cameroun, Gabon, Congo, RCA, Tchad, Guinée équatoriale) s'élève à 2,218 milliards d'euros (environ 1 468,6 milliards de FCFA) en hausse de 5% comparé au niveau affiché il y'a un an. Il faut reconnaitre que la Cemac pèse moins que sa jumelle Ouest africaine, l'Uemoa, dont l'encours des créances est ressorti à 3,676 milliards d'euros à la période sous revue vis-à-vis de l'ancienne métropole.

Ces données prennent en compte l'encours des créances dues directement à l'État français de même que celles des structures financières comme l'Agence Française de Développement(AFD), BPI Assurance Export et Natixis pour le compte de l'État. Côté débiteur, la compilation inclut les dettes de l'État central mais aussi celles des entités publiques dont il est le garant, renseigne le Trésor français.

Avec 1,499 milliards d'euros d'encours (992,3 milliards de FCFA), le Cameroun détient plus de 67% du volume globale des créances de la Cemac dues à la France. L'aide publique au développement est le seul moyen par lequel le pays a capté ces financements. Le Gabon (421,6 millions d'euros), le Congo (195,4 millions d'euros) et le Tchad (101,4 millions d'euros) complètent les 33% restants. La Centrafrique et la Guinée équatoriale n'étant pas débitrices vis-à-vis de la France.

André Noir

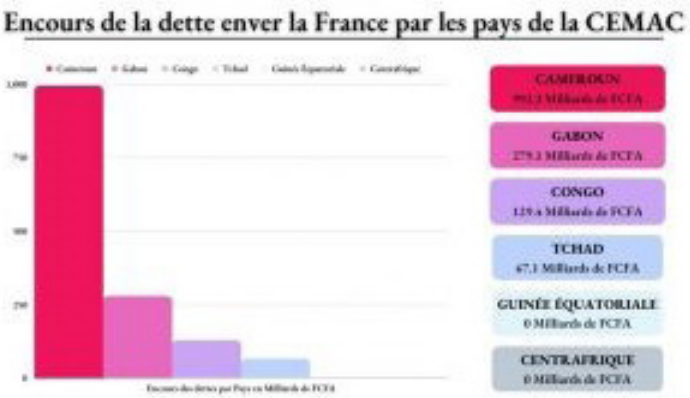

ENERGIE

Produits pétroliers : selon la RCA, 20% du carburant distribué sur son territoire vient du Cameroun

Dans la lettre d'informations du mois de septembre de la Société de dépôts pétroliers du Cameroun (SCDP), le directeur général de la Société centrafricaine de stockage des produits pétroliers (Socasp), Ernest Batta, révèle que 20% du carburant distribué en RCA vient du Cameroun.

Les rapports entre et la Socasp viennent bien entendu du fait que la SCDP se situe en amont du ravitaillement des 20% des produits pétroliers venant du Cameroun par voie routière. Par conséquent, un contact permanent existe entre nos deux entités ainsi que les marketeurs, afin de suivre le déroulé des activités notamment au niveau des transferts de stocks dans les délais pour éviter les ruptures sur notre territoire», explique le responsable centrafricain. Il ajoute que les 80% restant proviennent principalement de la République démocratique du Congo qui ravitaille le pays par voie fluviale.

Toujours selon le responsable, les marketeurs camerounais qui distribuent le carburant dans son pays sont : Tradex, Bocom et Green Oil. Avec les deux autres fournisseurs que sont Total et Saprd Oil, ces entreprises livrent du carburant en RCA sur le site de dépôt de Kolongo dont la capacité est de 51 900 m3. Bien plus, le marketeur camerounais Tradex détient 15% du capital de Socasp dont le montant est de 100 millions de FCFA. 51% des parts de cette société appartiennent au gouvernement centrafricain, 25% à TotalEnergies Centrafrique, et 9% aux investisseurs privés.

Actuellement, indique Ernest Batta, la RCA a commencé à travailler sur l'augmentation de la capacité de stockage du dépôt de Kolongo afin de permettre aux marketeurs de constituer plus de réserves. Sur ce point, la SCDP a été consultée pour voir dans quelle mesure elle peut permettre une augmentation des parts du marché du Cameroun dans ce domaine en RCA.

Rémy Ngassana

TRANSPORT AERIEN

Air Sénégal quitte le ciel camerounais après 19 mois d'activités

Le 10 octobre 2022, Air Sénégal, la compagnie aérienne publique sénégalaise, a annoncé dans un communiqué la suspension de ses vols en direction de l'Afrique centrale, notamment sur la triangulaire Cotonou-Douala-Libreville, au départ de Dakar. Cette décision, qui prend effet à compter du 30 octobre 2022, « est justifiée par les faibles performances financières sur cette ligne triangulaire depuis le lancement en mars 2021 », explique l'entreprise dans son communiqué relayé par la plateforme d'informations Sencafeactu.

Tout en présentant « ses excuses aux passagers pour la perturbation occasionnée par cette décision », la compagnie dit avoir pris les dispositions nécessaires pour trouver des alternatives aux détenteurs de ses titres de transport. Ainsi s'achève donc l'aventure d'Air Sénégal dans le ciel camerounais, après seulement 19 mois d'activités.

En effet, le vol inaugural de cette compagnie au Cameroun a eu lieu le 29 mars 2021. À cette occasion, l'entreprise sénégalaise avait posé un Airbus A321 sur le tarmac de l'Aéroport international de Douala, la capitale économique camerounaise, avec à son bord son directeur général, Mamoudou Moustapha Diouf. Ce manager avait alors expliqué que la desserte du Cameroun par Air Sénégal, grâce à trois vols hebdomadaires, ouvre une fenêtre d'opportunités pour les échanges commerciaux entre la locomotive économique de l'Afrique centrale et les pays de l'Afrique de l'Ouest, en général.

Ce ne sont pas les nombreux commerçants camerounais s'approvisionnant généralement en pagnes et autres marchandises diverses à Cotonou (Benin), qui pouvaient démentir cette assertion. Eux qui remplissaient souvent les vols d'Air Sénégal, et qui seront désormais les premiers orphelins d'une compagnie aérienne, dont l'ambition n'a visiblement pas pu résister à la concurrence d'Air France, Ethiopian Airlines et Royal Air Maroc, qui sont parmi les compagnies les plus visibles sur le segment du transport aérien dans au Cameroun, selon les données de l'Autorité aéronautique.

Vanessa Ebouli

HYDROCARBURES

Le retrait envisagé de TotalEnergies en RCA, pourrait-il profiter à Tradex S.A. ?

La multinationale nationale française aurait décidé de se retirer du marché centrafricain, jugé moins lucratif dans le rendement de son réseau mondial. Ceci induirait par conséquent une cession de ses actifs au sein de la Société Centrafricaine de Stockage des Produits Pétroliers (SOCASP), où elle détient 25% des parts. Le marketeur camerounais en détient 15%, et pourrait se positionner pour le rachat des actifs de TotalEnergies, qui renforcerait son influence dans l'actionnariat et dans la conquête du marché.

Un article publié lundi dernier par le site d'informations de Radio France internationale (Rfi), renseigne que la multinationale française TotalEnergies est sur le point de se désengager du marché centrafricain des hydrocarbures, même si la structure n'a pas encore confirmé cette nouvelle. D'ailleurs, plus de la moitié des stations Total de Centrafrique sont aujourd'hui à l'arrêt, phagocytées par une pénurie de carburant. *« Seules celles de Bangui fonctionnent, et encore, à tour de rôle, selon les stocks disponibles, ce qui génère d'interminables queues d'automobilistes, transporteurs et moto-taxis mécontents »,* précise Rfi. En effet, TotalEnergies est à la peine sur un marché centrafricain où la rentabilité est jugée moins lucrative dans l'ensemble de son réseau, en raison de nombreux facteurs conjoncturels pour lesquels l'Etat se coltine également une part de responsabilités.

La pénurie qui frappe les stations-service du marqueteur français en Centrafrique semble délibérée car l'on apprend que Total a réduit ses approvisionnements en hydrocarbures, déplorant des pertes de revenus sur plusieurs mois. Le prix réglementé du litre d'essence est de 865 francs à la pompe, mais il coûte 30 à 40% plus cher au fournisseur. La différence est subventionnée par l'Etat, mais il se trouve que celui-ci ne lui a pas réglé sa dette sur un certain temps, et celle-ci se chiffre en millions d'euros.

Une opportunité pour Tradex S.A. ?

Si l'option de la revente de ses actifs se confirme, il reste au groupe français à trouver un repreneur. Une opportunité d'affaires pour les autres marqueteurs du pays à l'instar du Camerounais Tradex S.A., qui a lancé en juillet 2019 sa sixième station-service en RCA, avec l'ambition de compter neuf stations dans son portefeuille centrafricain. En effet, Total et Tradex S.A. font partie du tour de table de la Société Centrafricaine de Stockage des Produits Pétroliers (SOCASP), respectivement avec 25% et 15% des actions. L'Etat centrafricain en est l'actionnaire majoritaire avec 51%, tandis que 9% sont détenus par des investisseurs privés. Un départ de la multinationale française induirait par donc une cession de ses actions au sein de la SOCASP. Ce qui pourrait constituer une réelle opportunité d'affaire pour Tradex S.A. qui, en les rachetant, va renforcer son influence au sein de cette entreprise, mais également poursuivre sa quête de leadership sur le marché des hydrocarbures centrafricain. Il importe de rappeler que le retrait envisagé de TotalEnergies devrait réduire à quatre le nombre de marketeurs désormais compétitifs sur le marché centrafricain, dont trois originaires du Cameroun. Outre Tradex S.A., il y a également Bocom et Green Oil, tandis que le quatrième, SAPRD Oil, est d'originaire congolaise.

Antoine Mboussi

TRANSPORT ET LOGISTIQUE

Comment le port de Kribi s'impose en Afrique centrale

Kribi or not Kribi ? » La question ne se pose plus au Cameroun depuis une bonne quinzaine d'années devant l'ambition affichée par les autorités de construire le plus grand complexe industrialo–portuaire de la sous-région. Pierre angulaire de ce projet à plusieurs milliards de dollars, son port en eau profonde, destiné à pallier les insuffisances nautiques d'un port d'estuaire comme Douala. Ses 16 mètres de tirant d'eau « justifient à eux seuls sa réalisation », estime Patrice Melom, le directeur général de l'Autorité du Port autonome de Kribi (PAK).

Présent sur ce dossier depuis son origine, en 2005, il tient à rappeler que seulement « un dixième des installations portuaires prévues initialement est aujourd'hui sorti de terre ». Avec un impact déjà certain sur toute l'économie de l'Afrique centrale. Quatre ans après le démarrage de ses activités commerciales, en mars 2018, le PAK a déjà vu transiter près de 1 600 navires, pour un trafic global estimé à plus de 33 millions de tonnes de marchandises diverses, essentiellement grâce aux exportations de gaz naturel liquéfié (GNL).

Vocation sous-régionale

Le tout sans installer de réelle concurrence avec Douala. Fidèle à la promesse faite par le président Paul Biya, à l'origine du projet, Kribi joue bien « ce rôle de grand port de transbordement à vocation sous-régionale », pendant que Douala reste concentré sur les trafics à l'import et à l'export liés au marché camerounais. « Même si l'objectif est de développer la desserte domestique, bien plus rémunératrice que le transbordement de conteneurs », précise la direction portuaire de Kribi.

Les chiffres confirment cette évolution puisque, pendant que les volumes d'import-export baissaient de 6,5 % à Douala en 2021, ils doublaient dans le même temps à Kribi dans le sens des importations. Sur le Kribi Conteneurs Terminal (KCT), exploité par un groupement d'actionnaires composé de Bolloré Ports (30,83 %), CMA CGM (29,62 %), CHEC (20,55 %) et un consortium d'investisseurs camerounais (19 %), la proportion des trafics de transbordement a baissé de moitié entre 2020 et 2021, en faveur des volumes conteneurisés destinés au pays en général et à Douala en particulier. Initialement prévu pour devenir le port d'exportation du minerai de fer extrait dans la région, Kribi a jusqu'à présent justifié son existence grâce aux trafics énergétiques et conteneurisés. En attendant que les projets miniers se concrétisent un jour, la tendance promet de durer.

Plateforme logistique

D'autant que les représentants du PAK et du KCT ont signé le 26 septembre un avenant à la convention de concession, confirmant la réalisation de la deuxième phase de développement du port. Attendue pour le début de 2024, cette nouvelle phase prévoit une extension du KCT, avec la réalisation d'un nouveau linéaire de quai de 715 mètres équipé de cinq portiques supplémentaires et disposant d'une surface de stockage de 30 ha. Un agrandissement dont profitera également le terminal voisin, le Kribi Multipurpose Terminal (KMT), géré depuis 2020 par ICTSI. Spécialisé dans les trafics rouliers et les marchandises conventionnelles, l'opérateur philippin disposera d'un linéaire de quai de 650 mètres de longueur, contre 265 actuellement. Une fois cette deuxième phase réalisée, pour près de 600 millions de dollars, apportés pour une large part par CHEC, le KCT verra sa capacité annuelle passer de 350 000 EVP (équivalent vingt pieds) à plus de 1 million, pendant que le KMT sera en mesure de traiter 4 millions de tonnes de marchandises par an, contre 1,2 aujourd'hui.

Dans le même temps, Kribi entend renforcer son rôle de plateforme logistique à l'échelle de l'Afrique centrale et compte pour cela sur ses opérateurs privés. Bolloré Transports & Logistics (BTL) a inauguré son Kribi Logistics Hub (KLH) le 8 juin dernier, alors que Ceva, le logisticien détenu par CMA CGM, prévoit d'implanter son propre port sec dans un avenir proche. La compagnie maritime française, qui traite actuellement 80 % des trafics conteneurisés de Kribi, a fait des terminaux du PAK l'un de ses points de chute favoris dans la région depuis Shanghai, qu'elle rallie en trente-deux jours sans arrêt en passant par Singapour, et depuis Anvers ou Valence, via les ports de la côte ouest-africaine, chaque semaine. Ses caboteurs assurent ensuite le service vers Libreville ou Cotonou pour ramener le bois, le cacao ou le coton qui partiront vers l'Asie ou l'Europe. Le troisième armateur mondial va prochainement être rejoint sur les quais du PAK par le premier : MSC Shipping va débarquer dans la foulée du rachat des actifs de Bolloré Africa Logistics (BAL), effectif en 2023, et parmi lesquels figure en bonne place le KCT. Une arrivée « qui ne peut pas être nuisible pour le port », estime Patrice Melom.

Engrais et clinker

Le KCT contribuera à attirer de nouveaux opérateurs privés qui viendront renforcer l'aspect industriel du complexe. Alors que le terminal d'ICTSI commence à recevoir des trafics d'engrais et de clinker, les minoteries de Douala s'installent à proximité du terminal, et une première cimenterie est attendue avant la fin de l'année. Une deuxième est annoncée pour l'année prochaine par l'ivoirien Atlantic, qui transforme déjà du cacao sur site. La direction portuaire veut aussi convaincre les industriels camerounais de venir implanter leurs usines de montage.

Cette deuxième phase en appellera une troisième, consacrée à la mise en place de terminaux spécialisés dans le roulier, le fruitier, le vraquier ou le minéralier… sans oublier les projets offshore dans le pétrole et le gaz. Autant d'activités qui bénéficieront de la future connexion ferroviaire sur le tronçon reliant Edéa à Kribi. « L'objectif pour le port est de générer ses propres trafics », affirme le patron du PAK, qui, avec ses dizaines de milliers d'hectares de foncier sous la main, ne semble connaître que le ciel comme limite à ses ambitions.

ASSURANCE

Après le Nigéria, SL Financial ouvre une représentation au Cameroun

Dans un communiqué publié ce 25 octobre, l'entreprise SL Financial, Inc., créée aux États-Unis par le Camerounais Achille Sime, annonce l'ouverture d'une succursale à Douala au Cameroun.

Le cabinet consultant spécialisé en actuariat et gestion de risques, dirigé par Achille Sime, est désormais implanté au Cameroun, après le Nigéria. C'est à Douala, la capitale économique du Cameroun qu'Achille Sime, le Directeur général, a choisi de lancer sa stratégie de conquête des opportunités dans cette branche de métier de l'assurance peu connue du public. « Nous voulons apporter notre expertise dans un domaine extrêmement délicat mais en pleine mutation au regard du développement du marché local camerounais. SL Financial Inc servira de back-office technique pour toutes les entités du probable futur groupe dans les études de la création d'une holding en gestation », s'est exprimé le manager.

Avec un chiffre d'affaires cumulé (États-Unis, Nigéria et Cameroun) estimé à environ 500.000 dollars annuellement, la jeune entreprise base sa pénétration du marché camerounais sur diverses cibles: compagnies d'assurance, organismes de microfinance pour développer les produits de micro-assurance et micro-pension, ainsi que le gouvernement pour des sujets de type Couverture Santé Universelle (CSU). « SL Finance Inc. a répondu à un appel d'offre du Ministère de la santé publique en 2021 pour le calibrage actuariel de la couverture santé universelle au Cameroun », fait observer Achille Sime.

SL Financial inc. entend par conséquent révolutionner l'actionnariat par la revue des prévisions techniques et de tarification, l'analyse d'adéquation du capital, la gestion globale des risques, la revue et l'optimisation du programme de réassurance, la tarification en assurance et réassurance, l'assurance alternative etc….Pourtant, l'actuaire qui est également promoteur de la start-up Assurtech SL, redoute les insuffisances de la réglementation communautaire qui ne prend pas suffisamment en compte les évolutions de la micro-assurance ou la micro-pension.

Par ailleurs, Achille Sime déplore le manque de rigueur, d'éthique et d'intégrité dans les métiers de l'assurance qui débouche parfois, relève-t-il, vers de « graves dérives sanctionnables par la réglementation Cima ». Achille Sime devra également affronter un marché de l'actuariat hautement concurrentiel avec des grandes firmes à l'expérience établie et à la réputation solide: « notre stratégie face à la concurrence afin de conquérir des parts de marché est claire. Il s'agit de promouvoir l'excellence, continué à faire bâtir notre réputation comme un partenaire fiable du développement stratégique du pays et de l'Afrique », a-t-il conclu.

Basée aux États-Unis depuis 2016, SL Financial, Inc. s'est lancé dans le marché de l'actuariat au Nigeria en 2021. Son chiffre d'affaires cumulé (États-Unis, Nigeria et Cameroun) estimé à environ 500000 dollars (332,7 millions de FCFA) annuellement. Sur le marché, SL Financial trouve des concurrents déjà implantés tels que la multinationale Activa ou encore le cabinet conseil camerounais IAC of Cameroon-Africa. Selon ledit cabinet, environ 80% des actuaires œuvrent dans l'assurance-vie, contre 20 % dans l'assurance incendies, accidents, risques divers (IARD).

Omer Kamga

ECONOMIE

Le chiffre d'affaires des entreprises du Cameroun a crû de 8,6 % en 2021

La reprise post-covid a été l'un des facteurs prépondérants des bonnes performances des entreprises du secteur moderne de l'économie camerounaise, en 2021.

Au cours de l'année 2021, le chiffre d'affaires des entreprises du secteur moderne de l'économie camerounaise a progressé de 8,6%. Selon l'Institut national de la statistique (INS), qui vient de publier son « étude économique et financière des entreprises », cet indicateur de performance, qui « correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des travaux et prestations de services, et des produits accessoires (issus des activités secondaires) », rebondit ainsi après s'être contracté de 4,1% en 2020, en raison de la pandémie du coronavirus.

Au demeurant, bien que cette embellie soit observée dans plusieurs branches d'activité, informe l'INS, par leur dynamisme plus accru, cinq branches d'activité ont principalement influencé la croissance du chiffre d'affaires global des entreprises du secteur moderne de l'économie locale, au cours de la période sous revue. Il s'agit d'abord de la branche « réparation et installation des machines et équipements ». Ici, apprend Investir au Cameroun, le chiffre d'affaires des entreprises a doublé entre 2020 et 2021 (+106%). « En effet, en anticipant la reprise [des activités économiques après les ravages de la Covid-19, NDLR], les entreprises des autres branches d'activité ont sollicité celles de cette branche pour la maintenance de leurs outils de production », explique l'INS, dont le rapport est assis sur les données contenues dans les déclarations statistiques et fiscales (DSF) des entreprises.

Ensuite vient la branche « extraction des produits des hydrocarbures et d'autres produits énergétiques ». Le chiffre d'affaires des entreprises de cette branche a crû de 65,8% en 2021, selon les données de l'INS. Ceci, en raison non seulement du regain des échanges internationaux de biens, consécutif aux mesures d'assouplissement prises par la plupart des pays, à l'effet de relancer l'économie mondiale après la Covid-19, mais aussi l'augmentation de la demande en gaz des entreprises des branches « production et distribution d'électricité, de gaz, et d'air conditionné » et « fabrication des produits métalliques ». Concrètement, apprend-on, cette branche a contribué à hauteur de 2,5% à la croissance du chiffre d'affaires global des entreprises en 2021.

Aux deux premières branches d'activité susmentionnées, l'INS ajoute comme autres champions de la croissance du chiffre d'affaires des entreprises en 2021, « la fabrication des machines et équipements », dont le chiffre d'affaires du secteur a crû de 49,2% en glissement annuel, ainsi que les activités « d'hébergement et restauration » (+48,1%). « Avec la maîtrise de la Covid-19, l'activité est repartie à la hausse dans la branche "hébergement et restauration", grâce à l'augmentation de la fréquentation des établissements touristiques, due notamment à la suspension de la taxe de séjour. Cette mesure fiscale avait été prescrite par le chef de l'État pour accompagner les établissements d'hébergement sinistrés par la crise sanitaire », souligne l'organisme chargé de l'élaboration de la statistique officielle au Cameroun.

Enfin, la branche « fabrication des meubles » (+29,6%) vient compléter cette liste, témoignant ainsi d'un certain dynamisme du secteur de la transformation locale du bois, à la veille de l'entrée en vigueur, dès le 1er janvier 2023, de l'interdiction des exportations des grumes par le Cameroun et ses pairs de la Cemac.

« Le secteur des assurances en Afrique con décennies » – Sory DIOMANDE, Directeur p l'Ouest à Swiss Re

Détenteur d'un Master d'Actuariat des Hautes Etudes en Assurance (HEA) de l'INP-HB de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire à Allianz Vie Côte d'Ivoire, avant de rejoindre Swiss Re en 2002 comme Souscripteur Traités en Afrique du Sud, en France du Japon, Directeur régional Afrique de l'Ouest Anglophone chez Africa Re au Nigeria, et Directeur General Adjoint d'Afr de l'Est et de l'Ouest chez Swiss Re, basé à Zurich en Suisse.

Quel jugement global portez-vous sur l'évolution du secteur de l'Assurance en Afrique et plus particulièrement dans la zone que vous couvrez ?

Le secteur des assurances en Afrique connaît une croissance soutenue depuis des décennies. Cette croissance est à relativiser cependant car elle est plus la résultante d'une forte croissance économique, qu'une augmentation réelle du taux de pénétration qui reste généralement inférieur à 1%, exception faite de l'Afrique australe et principalement l'Afrique du Sud à 13.7%, du Maroc à 4.6%, de la Tunisie à 2.3% et du Kenya à 2.2%. La croissance réelle des primes d'assurance demeure en deçà de la croissance à deux chiffres qu'il nous est généralement donné de constater, compte tenu de l'inflation galopante sur le continent, notamment au Nigeria, en RDC, en Ethiopie et en Égypte.
Le marché africain est généralement fragmenté et est en phase de maturité comparé aux marchés des pays développés et émergents d'Asie et d'Amérique latine.
Il est très hétéroclite du nord au sud et reste dominé par l'Afrique du Sud avec 71% de part de marché dont 80% proviennent essentiellement de l'Assurance Vie, suivie de l'Afrique du Nord avec 13% dont 63% d'assurance Non-Vie, l'Afrique de l'Est avec 5% dont 63% d'assurance Non-Vie et la zone CIMA avec 4% de part de marché dont 70% d'assurance Non-Vie.
Le problème des talents se pose avec acuité, non pas par manque de formations qualifiées sur le continent, mais plutôt comme la conséquence du déficit de formations pratiques et continues.
L'instabilité politique est de retour par endroits, une situation qui impacte négativement le climat des affaires tant elle en rajoute aux nombreuses incertitudes déjà existantes.
Les réalités décrites ci-dessus ne devraient en aucun cas occulter le fait que le marché africain des assurances, l'un des plus dynamiques au monde, présente d'exceptionnelles opportunités d'affaire et de croissance, compte tenu notamment des faibles taux de pénétration et de l'actuel degré de maturité.
La règlementation encore fragmentée connaît des développements majeurs dans certains pays avec l'introduction de IFRS17 et le risk-based capital ou exigences réglementaires de fonds propres fondées sur les risques.

Cela dit, quelles sont selon vous, les raisons du sous-développement de l'Assurance en Afrique et comment y pallier ?

Les raisons fondamentales du sous-développement de l'assurance en Afrique hors Afrique du Sud, sont le manque de culture généralisée de l'assurance, une situation qui peine à s'améliorer du fait du manque de confiance des assurés. L'assurance reste encore fondamentalement méconnue du grand public et perçue de manière erronée comme un coût additionnel pour les familles et même les entreprises, plutôt qu'un service conférant une tranquillité d'esprit du fait de la protection des personnes et des actifs.
Pour pallier ces insuffisances qui minent nos marchés africains, il faut que l'industrie de l'assurance se réinvente en collaboration avec les régulateurs et toutes les parties prenantes, en commençant par repenser son écosystème pour combler le déficit de couverture d'assurance et renforcer la résilience des marchés. Les régulateurs devraient engager davantage de réformes structurelles pour stimuler la croissance et arriver à une consolidation des marchés déjà trop fragmentés. Tous les acteurs du marché devraient apporter leur soutien aux régulateurs pour une meilleure sensibilisation de la population.
Les régulateurs doivent en outre encourager l'innovation en créant les conditions d'une concurrence saine et sereine entre les compagnies d'assurance, et en intégrant les Insurtechs qui proposent des solutions digitalisées et servent de courroie de transmission entre les assureurs et les assurés.
Swiss Re propose des solutions innovantes allant des solutions paramétriques qui offrent aux agriculteurs une protection efficace contre les pertes liées à la sécheresse, à la télématique en automobile, et P&C Analytics qui permet une analyse pertinente et chiffrée du portefeuille de la compagnie d'assurance.
Des assurances obligatoires répondant véritablement aux besoins des assurés et ayant donc une vraie valeur ajoutée, contribueront au développement du secteur.
L'accès à l'assurance de personnes devrait être facilitée par une digitalisation soutenue par le taux de pénétration très élevé de la téléphonie mobile en Afrique, ses applications et moyens de paiement, et par une modernisation de l'approche marketing des compagnies d'assurance, notamment en ce qui concerne la segmentation et le ciblage, la stratégie de communication et de commercialisation.
Les canaux de distribution que sont le courtage, les agents généraux, la vente directe doivent être adaptés aux nouvelles exigences des consommateurs, particulièrement la classe moyenne émergente qui répond favorablement à l'innovation et au digital.
La bancassurance peine à produire les résultats escomptés dans certains pays tels que le Nigeria, mais connaît un développement impressionnant dans d'autres pays comme le Ghana.
Une accélération de l'inclusion financière soutenue par la microassurance, des produits simplifiés et d'un coût abordable s'avère indispensable pour rendre l'assurance accessible à une plus grande partie de la population et ce faisant, réduire le déficit de couverture. Une harmonisation de la réglementation au niveau

naît une croissance soutenue depuis des pour l'Afrique du Nord, de l'Est et de

et d'un Global Executive MBA de IE Business School Madrid, Sory DIOMANDE a d'abord exercé en tant qu'Actuaire et à Singapour. Il a également été Senior Manager chez Allianz Re Asie Pacifique à Singapour, notamment en charge rica Re en Afrique du Sud. Depuis juin 2021, Sory DIOMANDE occupe le poste de Directeur pour l'Afrique du Nord,

sous-régional s'inspirant du modèle de la CIMA devrait apporter davantage d'amélioration au climat des affaires et aux standards, stimulant ainsi le développement des marchés et l'investissement.
Le partenariat public-privé est un excellent catalyseur du développement de l'assurance, notamment dans le domaine de l'agriculture et le continent pourrait bien s'imprégner des expériences de l'Inde, la Chine et la Turquie par exemple.
Swiss Re en a fait une priorité au point d'y dédier un département entier sous l'appellation de Public Sector Solutions (PSS).
Le marché africain doit se projeter dans le futur en embrassant d'ores et déjà le développement durable.
La zone de libre-échange continentale africaine offrira des opportunités sur le continent qui a une population de plus d'1 milliard de personnes.
Le développement des talents demeure un enjeu de taille et en appelle à notre conscience collective afin de transformer l'immense potentiel du continent, de la notion de statistique à de vraies opportunités d'affaire, pour une croissance accélérée et soutenue des marchés de l'assurance en Afrique.

Le monde entier a été impacté par une crise sanitaire sans précédent, aviez-vous chez Swiss Re modélisé ce type de risque ?

Swiss Re dispose de manière générale d'une vaste et longue expérience en matière de gestion des risques et de modélisation, et le risque de pandémie, bien que très complexe et extrêmement volatile, est bien connu de ce leader mondial de la réassurance.
Swiss Re a été créée pour faire face à ce type d'événements à haut risque, pour fournir une couverture adéquate et partager ses connaissances, contribuant ainsi à un monde plus résilient.
Nous contribuons à couvrir les pertes engendrées par la pandémie et en 2021, nous avons indemnisé des sinistres liés à la COVID-19 à hauteur de USD 2,0 milliards à l'échelle mondiale.
Nous devons tirer des leçons de cette pandémie de COVID-19 et alors qu'elle est encore très présente dans nos esprits, nous avons une occasion unique, voire l'obligation, de renforcer la résilience face aux pandémies futures et autres risques systémiques.
Le secteur de l'assurance et de la réassurance ne peut à lui seul couvrir un risque qui frappe simultanément de nombreux pays et aspects de la vie.
Les partenariats public-privé représentent une excellente solution pour se préparer aux pandémies à venir.
Swiss Re travaille avec de nombreux pays pour lancer des programmes allant dans ce sens et les progrès rapides rencontrés à cet égard sont encourageants.

Les mesures de restriction et quelques fois de confinement, prises par les Etats suite à la pandémie de la Covid 19 ont entraîné des pertes d'exploitation considérables pour les entreprises africaines. Comment avez-vous chez Swiss Re, fait face à la réassurance de dommages et de responsabilité ?

L'impact de la pandémie sur l'assurance non-vie a été très important sur les marchés européen, asiatique et américain notamment en ce qui concerne les sinistres liés à la perte d'exploitation consécutive à l'annulation d'évènements.
Le continent africain, exception faite de l'Afrique du Sud, a été assez largement épargné par cet évènement et cela est dû principalement au fait que les assureurs limitent généralement les couvertures à la perte d'exploitation consécutive à des dommages matériels. Cela dit, la pandémie a impacté indirectement les marchés africains de l'assurance et de la réassurance par l'effet d'une hausse importante de l'inflation et une importante détérioration des taux de change.
Ces deux phénomènes ont pour conséquence la hausse des montants de sinistres puisque le continent importe toutes les pièces détachées des usines, des véhicules et bien d'autres.
Swiss Re qui a toujours joué son rôle d'amortisseur des gros chocs auxquels les assureurs font face a géré cette situation inédite avec un très haut niveau de professionnalisme.
Il était important de comprendre les polices d'assurance, la cause du sinistre – la COVID-19 ou le confinement, les franchises, s'agissait-il de la perte d'exploitation uniquement ou la carence des fournisseurs était-elle comprise dans la couverture, les états ont-ils apporté un soutien financier.
Les paiements ont été effectués dans les plus brefs délais et les réserves techniques solidement constituées.

On prévoit dans les années à venir une forte augmentation de la sinistralité dans le monde et le continent africain ne sera pas épargné. Pour y faire face, les réassureurs vont-ils augmenter leurs tarifs ? Faut-il solliciter le concours des Etats ? Quelle est votre avis là-dessus ?

Les sinistres majeurs constatés ces dernières années proviennent essentiellement des catastrophes naturelles et de la pandémie COVID-19.
L'Afrique du Sud est le pays Africain qui a été le plus fortement impacté par ces deux phénomènes et naturellement les termes et conditions des contrats de réassurance ont été réajustés en conséquence.
Le changement climatique pose l'un des plus grands défis pour notre planète et l'impact est déjà perceptible en Afrique : températures moyennes plus élevées, élévation du niveau de la mer, vagues de chaleur plus longues et plus fréquentes, tempêtes et précipitations violentes, des inondations d'une fréquence et d'une sévérité plus élevées, incendies de forêt et conditions météorologiques extrêmes.
En même temps, une grande partie des pertes liées aux catastrophes naturelles n'est pas couverte par les assurances. Cela signifie que des millions de ménages et d'entreprises sont confrontés à un déficit de protection important et croissant.
L'objectif de Swiss Re est d'inverser cette tendance en couvrant ces risques et en soutenant les assureurs pour proposer des solutions d'assurance abordables et facilement accessibles à un plus grand nombre de personnes sur le continent.
En collaboration avec nos clients, partenaires, et les gouvernements, nous nous efforçons d'offrir des solutions traditionnelles et innovantes de transfert des risques afin de combler le déficit identifié en matière de protection, et d'accroître la résilience des personnes et des entreprises.

Existe t-il des relais de croissance pour la réassurance en Afrique ? Si Oui, quels sont-ils ?

Le marché de la réassurance en Afrique est fortement disparate et concurrentiel. Il est composé d'acteurs régionaux dont certains bénéficient de cessions légales en bonne et due forme, et de réassureurs internationaux d'Europe, d'Amérique et d'Asie.
Malgré les difficultés auxquelles les acteurs sont régulièrement confrontés, le marché de la réassurance en Afrique a généralement connu une croissance à deux chiffres dans la dernière décennie, exception faite de 2020 en raison de la crise COVID-19.
Cette croissance du marché de la réassurance en Afrique est essentiellement due à la croissance des marchés d'assurance, elle-même due principalement à la croissance économique des pays Africains, et aussi à des taux de cession de plus en plus élevés compte tenu de la faible capitalisation des compagnies sur des marchés fragmentés.
La croissance du marché de la réassurance n'a de sens que si la profitabilité s'inscrit dans la durée, même s'il est légitime que certaines années ne soient pas fastes de par la nature même de l'activité.
Les réassureurs doivent segmenter leur marché et cibler les segments porteurs sur lesquels ils doivent concentrer leurs efforts.
Ils doivent en outre aider au développement des assureurs, de leurs marchés et des régulateurs en engageant une concurrence saine sur la base de la proposition de valeur, apportant ainsi des solutions et produits innovants inspirés d'autres marchés émergents plus avancés d'Afrique du Sud, d'Asie et Amérique Latine, avec une forte composante digitale, quantitative et technologique.
Les réassureurs doivent également déployer leurs connaissances en matière de gestion des risques pour faire face aux menaces de catastrophes naturelles et pandémies dans un monde interconnecté, et contribuer davantage à la formation des talents et cadres sur le continent.
Le partenariat public-privé dans le domaine de l'agriculture par exemple, et celui avec les Insurtechs, sont des relais de croissance très importants pour le marché de la réassurance.

Akiba
TRAVEL SERVICES

BEYOND TRAVEL...

- Air ticket
- Travel Insurance
- Visa assistance
- Hôtel Booking
- Car rental
- Airport transfer
- Tour package
- Event Management

+237 233 42 66 37
+237 676 64 64 57
+237 695 98 50 96

Ancien Immeuble Nobra, 2e Étage, Porte 4
servicedesk@akiba-travel.com
www.akiba-travel.com

NOMINATION

Eugène Cisse Kouoh élu président de l'Association des sociétés de gestion de portefeuille en Afrique Centrale

Eugène Cissé Kouoh est le nouveau président de l'Association des sociétés de gestion de portefeuille en Afrique Centrale (ASGPAC). Il a été élu par ses pairs pour un mandat de 2 ans

Actuel Directeur général d'ASCA Asset Management, Eugène Cissé Kouoh remplace son compatriote Marc Kamgaing qui avait pris la tête de cette association lors de la création en 2020. Il sera secondé Noelle Kouo Ngamby, Directeur Général d'EDC Asset Management, la filiale d'Ecobank dédiée à la gestion d'actifs dans la région.

Diplômé de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun, option Finance internationale, Eugène CISSE totalise une quinzaine d'années d'expérience professionnelle dans la finance. C'est dans la salle des marchés de la banque anglaise la Standard Chartered Bank qu'il débute sa carrière. Il y occupera successivement les fonctions de trader sur les produits de taux et de change et celui de commercial pour les produits dérivés. Enfin, il a occupé la fonction d'Assistant ALM Manager jusqu'à sa nomination en 2016 à la fonction de Gérant Taux au sein de la société de gestion de portefeuille ASCA Asset Management (ASCA AM), filiale du groupe bancaire Attijariwafa bank en charge de la gestion de portefeuille en Afrique Centrale. En 2020, en reconnaissance de ses mérites, le voilà propulsé Directeur Général, avec pour mission d'optimiser la performance de l'entreprise et de développer ses activités dans toute la zone CEMAC.

A noter qu'en dehors de ses fonctions au sein d'ASCA AM, Eugène CISSE assure également la vice-présidence de l'Association des Sociétés de Gestion de Portefeuille de l'Afrique Centrale et suit actuellement des cours de perfectionnement à la Wharton School, Ecole de commerce de la Pennsylvanie aux Etats-Unis.

Créé en novembre 2020 à Douala, L'ASGPAC réunit tous les acteurs de la Cemac habilités par la Cosumaf à collecter l'épargne public. L'association est un lieu de réflexion permanente sur les évolutions de la profession de gestion de portefeuille dans la sous-région. Elle contribue à la sensibilisation sur les activités d'investissement et précisément la gestion des portefeuilles. Les Assets managers de la Cemac se sont ainsi engagés à promouvoir le marché financier régional avec en toile de fonds le financement des Etats d'Afrique centrale par les marchés des capitaux.

Vanessa Ebouli

ZLECAF

Le Cameroun expédie vers le Ghana ses premières cargaisons de thé au tarif préférentiel

Le 1er janvier 2021 est officiellement entrée en vigueur la Zone de libre-échange continentale africaine. Depuis lors seule une PME camerounaise a déjà exporté des marchandises sous le régime préférentiel du marché unique africain

Le 19 octobre 2022, la douane camerounaise a délivré aux entreprises agroalimentaires Cameroon Tea Estates et Ndawara Tea Estate, deux certificats d'origine de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), en vue de l'exportation de cargaisons de thé camerounais vers le Ghana. Par fret aérien, ces entreprises contrôlées par le roi du thé, le milliardaire Baba Danpullo, également présent dans le tour de table de la Sodecoton et de l'opérateur de téléphonie mobile Nexttel, ont expédié chacune 38,6 kg de thé camerounais vers ce pays d'Afrique de l'Ouest, au tarif préférentiel de la Zlecaf.

Sur le chemin de la conquête du marché africain libéralisé, d'un potentiel estimé à 1,3 milliard de consommateurs, Cameroon Tea Estates et Ndawara Tea Estate emboitent ainsi le pas au Gic Afatex. Cette PME est la toute première entreprise camerounaise à exporter des marchandises (safous et ananas séchés, gingembre) au tarif préférentiel de la Zlecaf. L'administration douanière lui a délivré le tout premier certificat d'origine à cet effet le 6 octobre 2022, souligne Investir au Cameroun. Ce qui faisait du Cameroun l'un des pionniers dans la mise en œuvre de la Zlecaf, qui est officiellement entrée en vigueur depuis janvier 2021, et dont l'objectif est de dynamiser les échanges commerciaux intra-africains encore trop faibles. Pourtant, apprend-on, l'Afrique est la 2e plus grande zone économique au monde, derrière la Chine.
Afin que le continent noir puisse un jour marcher sur les traces commerciales de l'empire du Milieu, le 6 octobre dernier, sur les 44 pays africains ayant formellement ratifié l'Accord de libre-échange continental (Zlecaf), sept États (Cameroun, Ghana, Rwanda, Kenya, l'île Maurice, l'Égypte et la Tanzanie) ont décidé de lancer le commerce préférentiel sur des produits pour lesquels les règles d'origine sont d'ores et déjà conclues (quasiment tous les produits à l'exception du sucre, des produits des filières textile-habillement et de l'industrie automobile).

Au Cameroun, ces produits ont été classés en trois catégories. La « catégorie A » renferme les produits importés qui subiront une libéralisation rapide. Elle est composée de 90,01% de lignes tarifaires, soit 5 255 produits. Ce groupe de produits sera démantelé en utilisant une approche dite linéaire, sur une période de 10 ans, pour aboutir à un droit de douane nul. La « catégorie B », elle, comporte les produits sensibles (produits localement). Elle se compose de 6,99% de lignes tarifaires, soit un total de 408 produits que le pays va libéraliser sur 13 ans, avec un moratoire de 5 ans.
Les produits exclus de la libéralisation forment la « catégorie C », avec 175 produits, soit une proportion de 2,99% de lignes tarifaires. Dans ce dernier groupe, on retrouve des produits tels que la farine de froment, la farine de maïs, l'huile de palme brute, l'huile de palme raffinée, les sucres, les gommes à mâcher, les bonbons, les pâtes alimentaires, les jus de fruits, le ciment Portland, le ciment-colle, les défrisants, les savons et gels de douche, les profilés d'aluminium, etc.

Entrée théoriquement en vigueur le 1er janvier 2021, la Zlecaf vise à booster les échanges commerciaux intra-africains. Il y a déjà eu 54 signatures (seule l'Érythrée n'a pas encore signé) par les États africains et 44 ratifications. Avec sa population de 1,2 milliard d'habitants, l'Afrique est en effet la deuxième plus grande zone économique au monde, derrière la Chine. Elle est par conséquent en droit de caresser le rêve de devenir, dans les prochaines années, à l'instar de la Chine, l'un des géants de l'économie mondiale.

André Noir

SECURITE ALIMENTAIRE

L'OCP dispose 4 millions de tonnes d'engrais pour l'Afrique

Aux grand maux, les grands remèdes. En réponse aux risques d'insécurité alimentaire en Afrique, aggravée par la guerre en Ukraine, le Groupe marocain OCP dégaine 4 millions de tonnes d'engrais. Mieux, cet approvisionnement en engrais comprend aussi un volet formation et renforcement de capacité de plus de 44 millions de fermiers africains dès 2023. Détails de cette mobilisation.

En collaboration avec un large éventail de partenaires internationaux, le Groupe OCP apporte des solutions immédiates et futures à l'insécurité alimentaire sur le continent. Mostafa Terrab, PDG du Groupe OCP, a annoncé hier lors des Assemblées annuelles de la banque mondiale que le Groupe OCP, leader mondial sur le marché de la nutrition des plantes et premier producteur mondial d'engrais phosphatés, s'engage à dédier plus de 4 millions de tonnes d'engrais en faveur des agriculteurs africains en 2023.

Cela représente plus du double de l'approvisionnement consacré par OCP au continent en 2021 et plus d'un quart de la production totale prévue par le Groupe. Ce programme d'approvisionnement en engrais comprendra un volet dédié à la formation et au renforcement de capacités en partenariat avec des acteurs locaux, en phase avec l'approche du Groupe centrée sur le fermier.
Stimuler les rendements de 44 millions de fermiers en Afrique

Cette allocation permettra de garantir que les bons engrais soient disponibles pour l'ensemble du continent, en vue de stimuler les rendements pour 44 millions de fermiers dans 35 pays, y compris au Maroc, où le Groupe est basé. OCP a fortement investi dans le développement de sa capacité de production d'engrais écoresponsables, se fixant pour objectif d'atteindre 15 millions de tonnes de produits finis d'ici 2023, alors que sa capacité était de 3 millions de tonnes en 2008. Cet investissement permettra ainsi au Groupe de répondre aux besoins urgents de l'Afrique tout en soutenant les agriculteurs du monde entier.
Le Groupe OCP promeut une approche holistique qui vise à rassembler différents acteurs tout au long de la chaîne de valeur, afin de fournir le soutien dont les agriculteurs ont besoin et de s'assurer que le vaste potentiel agricole du continent soit libéré au profit de l'Afrique et du monde. Cet effort actuel s'appuie sur l'engagement à long terme d'OCP en Afrique à travers sa filiale OCP Africa. Celle-ci a développé une approche globale centrée sur le fermier, qui a déjà atteint plus de 2 millions d'agriculteurs notamment à travers la customisation des engrais, la cartographie des sols, la formation, les essais sur le terrain et l'accès au marché. Mostafa terrab, PDG du Groupe OCP, a déclaré : « La situation géopolitique actuelle révèle des fragilités systémiques profondes dans les systèmes agricoles mondiaux. Nous devons relever les défis auxquels sont confrontés les agriculteurs africains, qu'il s'agisse des infrastructures, de la formation ou de l'accès au marché et au financement. Nous sommes heureux de pouvoir apporter notre contribution. Le Groupe OCP est également reconnaissant pour l'excellent dialogue et la collaboration avec la Banque mondiale, l'IFC, l'USAID, ainsi que les autres agences multilatérales et de développement impliquées dans cet effort, compte tenu de leur leadership et de leur engagement à long terme envers le développement de l'Afrique ».

Le Groupe OCP

Le Groupe OCP contribue à nourrir une population mondiale grandissante en lui fournissant des éléments essentiels à la fertilité des sols et à la croissance des plantes. Avec un siècle d'expertise et un chiffre d'affaires de 9,4 milliards de dollars en 2021, le Groupe OCP est leader mondial sur le marché de la nutrition des plantes et des engrais phosphatés. Le Groupe offre une large gamme d'engrais phosphatés de spécialités, adaptés pour enrichir les sols, augmenter les rendements agricoles et nourrir les sols pour nourrir la planète de manière économique et durable.
Basé au Maroc, et présent sur les cinq continents, OCP collabore étroitement avec plus de 350 clients à travers le monde. Engagé à servir au mieux le développement environnemental et social de l'Afrique, le Groupe OCP met l'innovation au cœur de sa stratégie, notamment pour la mise en place d'une agriculture durable et prospère sur le continent. Le Groupe est fermement convaincu que leadership et rentabilité sont nécessairement synonymes de responsabilité sociétale et de développement durable. Sa vision stratégique est à la jonction de ces deux dimensions.
Créée en 2016, OCP Africa, filiale du Groupe OCP, a pour mission de contribuer au développement d'écosystèmes agricoles intégrés en Afrique. OCP Africa travaille étroitement avec les agriculteurs pour contribuer à développer le potentiel agricole du continent africain à travers des solutions adaptées aux conditions locales et aux besoins des sols et cultures. En partenariat avec un réseau dense, comprenant des gouvernements, des organisations à but non lucratif et des entreprises, OCP Africa œuvre à mettre à disposition des fermiers l'ensemble des conditions nécessaires au développement de leur activité.

OCP Africa a des bureaux dans de nombreux pays africains (Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Kenya, Ghana, Nigeria, Zambie, Bénin, Tanzanie, Éthiopie, Burkina Faso, Rwanda) et est présent sur le terrain dans plusieurs autres pays. Elle contribue également à sécuriser la production d'engrais accessibles à proximité des grands bassins agricoles, à renforcer ses capacités logistiques et à développer de nouveaux réseaux locaux de distribution.

RAPPORT

Le nouvel engouement de l'Europe pour le gaz naturel Africain

(BFI) - Depuis le début de la guerre en Ukraine, l'Europe s'est tournée vers l'Afrique pour tenter de réduire sa dépendance au gaz russe d'ici 2027. A long terme, le Vieux continent compte sur la décarbonisation de son économie pour se sevrer du gaz, quelle qu'en soit l'origine

Le nouvel engouement de l'Europe pour le gaz naturel africain s'inscrit dans une logique de court et moyen termes, et ne s'accompagne ni de financements conséquents dans le développement de nouveaux gisements, ni de contrats d'achat à long terme, a estimé Oxford Institute for Energy Study dans un rapport publié en juillet dernier.

Intitulé *« Approvisionnement de l'Europe en gaz africain : entre espoirs et dures réalités »*, ce rapport rappelle que la Commission européenne avait présenté, douze jours à peine après le déclenchement de la guerre en Ukraine, un plan baptisé « REPowerEU » pour se passer des deux tiers de ses importations de gaz russe d'ici fin 2022, et de les cesser complètement d'ici 2027.

Pour tenter d'atteindre ces objectifs, l'Europe s'est ostensiblement tournée vers les exportateurs africains dès les premières salves tirées sur l'Ukraine. L'Afrique, qui assurait jusque-là moins de 20% de la consommation gazière du Vieux continent, est devenue une destination privilégiée pour des délégations officielles européennes accompagnées de dirigeants de majors pétro-gazières.
Mais alors que les décideurs politiques africains espéraient voir cet intérêt inattendu de l'Europe pour leur gaz déboucher sur des investissements conséquents et des contrats d'achat à long terme, il s'est avéré que les pays européens les plus dépendants du gaz russe ne cherchent que des approvisionnements à court et moyen termes.
Le rapport précise par ailleurs que les pays européens et les compagnies gazières internationales rechignent à investir lourdement dans le développement de projets gaziers et à signer des contrats d'achat à long terme avec les pays africains, en raison de leurs engagements à long terme en matière de décarbonisation.

Satisfaire la demande intérieure

Le gaz naturel, combustible fossile le moyen polluant, n'est pas en effet considéré comme une énergie de transition. Le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol, avait pourtant fait savoir, lors de la présentation du rapport « Africa Energy Outlook 2022 » en juin dernier, que l'arrêt de l'exploitation du gaz naturel en Afrique ne fait pas partie des actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs climatiques. « Si nous dressons une liste des 500 principales choses à faire pour être en phase avec nos objectifs climatiques, ce que l'Afrique fait avec son gaz ne figure pas sur cette liste », avait-il déclaré.
Oxford Institute for Energy Study rappelle, d'autre part, que les eurodéputés avaient approuvé, en juillet dernier, le label « vert » accordé par la Commission européenne au gaz et au nucléaire, deux sources d'énergie ainsi reconnues comme *« nécessaires pour lutter contre le changement climatique »*.
L'Institut de recherche sur les questions énergétiques basé au Royaume-Uni a, cependant, indiqué que l'Afrique ne doit pas se bercer d'illusions sur les intentions à plus long terme de l'Union européenne. *« Il est peu probable que les décideurs européens remplacent le risque russe par de nouveaux risques pour répondre à leurs besoins énergétiques. À long terme, l'Europe restera fermement concentrée sur son programme de décarbonisation »*, a-t-il noté.

Le rapport précise dans ce cadre que l'Afrique peut saisir les opportunités d'exportation de gaz vers les pays européens sur le court et le moyen terme, sans pour autant commettre l'erreur de négliger sa demande intérieure croissante. « La satisfaction des besoins des marchés énergétiques nationaux est d'une importance capitale pour le développement des économies africaines », souligne-t-il, notant que la demande intérieure est en hausse constante dans la plupart des pays africains producteurs de gaz, et plus particulièrement en Algérie, en Egypte et au Nigeria.

FINANCE EN COMMUN

Appel à une nouvelle architecture financière pour faire face à l'impact des chocs mondiaux sur les pays en développement

Avant l'ouverture officielle ce mercredi du Sommet « Finance en commun » (FiCS) 2022 à Abidjan, les intervenants à la conférence de recherche organisée mardi en marge de l'événement ont appelé à une nouvelle architecture financière mondiale pour faire face à l'impact des chocs mondiaux sur les pays en développement. Ils ont souligné qu'elle devrait inclure des moyens innovants pour débloquer davantage d'investissements publics et privés.

Le troisième sommet *« Finance en commun »*, qui a pour thème « Une transition verte et juste pour une reprise durable », est co organisé par la Banque africaine de développement et la Banque européenne d'investissement. Ce sommet de trois jours se tient au moment où le monde est aux prises avec les effets conjugués du Covid-19, de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, du changement climatique, de l'inflation et de l'accroissement de la pauvreté, en particulier dans les pays en développement.

Les participants ont également discuté de la publication d'une nouvelle base de données qui montre qu'il existe au moins 522 banques publiques de développement et d'institutions de financement du développement réparties dans 154 pays et économies. Selon cette base de données, les actifs de ces institutions s'élèvent à 23 billions de dollars au total.
Rémy Rioux, président de l'initiative « Finance en commun », a indiqué que le sommet se tenait à un « moment très particulier » marqué par l'urgence et la tension. Il a appelé les institutions de financement du développement, les gouvernements et le secteur privé à saisir cette occasion pour créer une dynamique, un consensus, un climat de confiance, une collaboration et des solutions communes. « Cela devrait impliquer une transition énergétique verte et juste, qui sortirait davantage de personnes de la pauvreté », a-t-il insisté.

Il a déclaré qu'il était important de donner le coup d'envoi du sommet avec la conférence de recherche organisée en marge de l'événement afin d'entendre les universitaires, les décideurs politiques, les groupes de réflexion, *« et tous ceux qui veulent bien prêter attention et nous aider à mieux situer et comprendre le rôle des banques publiques de développement afin que nous puissions agir de la manière la plus efficace possible. »*

Ambroise Fayolle, vice-président de la Banque européenne d'investissement, a déclaré : « Nous constatons que les effets du Covid-19 perdurent, et que l'impact de l'invasion russe en Ukraine est également assez considérable. Tout cela a créé de nouveaux problèmes économiques, notamment une atmosphère d'inflation mondiale, une augmentation de la pauvreté et une pression sur les marchés des pensions. »
M. Fayolle a dit espérer que les banques de développement réfléchissent à la manière d'améliorer les choses, apprennent les unes des autres et travaillent plus efficacement en commun. « Grâce à l'enquête sur la base de données, nous pourrons mieux maximiser notre influence », a ajouté M. Fayolle.
L'Institute of New Structural Economics (INSE) de l'université de Pékin et l'Agence française de développement (AFD) ont collaboré pour capitaliser sur le projet pilote de l'université afin de « consolider la toute première base de données complète sur les banques publiques de développement et les institutions de financement du développement avec des critères et des méthodologies rigoureux », selon Régis Marodon, conseiller en finance durable à l'AFD.
« *Nous espérons que notre projet pilote et nos efforts soutenus pour construire une base de données complète permettront de promouvoir des recherches originales sur les principes, les opérations, la gouvernance et les performances des banques publiques de développement et des institutions de financement afin d'améliorer notre compréhension de ces importantes institutions financières publiques et de leur permettre de réaliser leur plein potentiel »,* a déclaré Jiajun Xu, vice-doyen exécutif de l'Institute of New Structural Economics .
Dix-huit documents de recherche sur les moyens de braver la tempête ont été présentés au cours de la session, et notamment sur le rôle des banques publiques de développement africaines dans la reprise après la crise du Covid-19, les prêts verts, les financements axés sur les politiques qui respectent l'Accord de Paris, l'intelligence artificielle et l'acheminement des droits de tirage spéciaux (DTS), entre autres.

Le sommet Finance en commun 2022 va se dérouler de façon hybride, en présentiel et en visioconférence. Il se tient à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 18 au 20 octobre 2022.

HYDROCARBURES

Pression croissante sur les producteurs Africains de pétrole

La production est clairement orientée à la baisse en Afrique, alors que les combustibles fossiles sont sous le feu des projecteurs. Petite photographie de la situation du pétrole et du gaz du continent.

Les réserves mondiales prouvées de pétrole brut, y compris les condensats, s'élevaient à 1 732 milliards de barils fin 2020 selon BP, soit l'équivalent de 53,5 années de production. Pour les neuf producteurs africains couverts par BP, le ratio réserves/production est inférieur à soixante ans, à l'exception de la Libye, pour laquelle l'explication est la guerre civile intermittente et la chute de la production qui en résulte, de 1,20 million de barils par jour (b/j) en 2019 à 410 000 b/j. Pour sept de ces neuf pays, la production a une nette tendance à la baisse sur la base des moyennes pour 2006- 11 et 2016-21. Les exceptions sont la République du Congo, qui a affiché une modeste hausse, et le Soudan du Sud, où la production commerciale date de 2012.

Les perspectives des combustibles fossiles peuvent être décrites comme étant fragmentaires. Certains trouveront le financement et l'assurance, mais à un coût plus élevé qu'auparavant. D'autres s'étioleront au cours de la transition.
On peut légitimement s'interroger sur la viabilité des réserves prouvées, définies par BP comme « les quantités que les informations géologiques et techniques indiquent avec une certitude raisonnable pouvoir être récupérées à l'avenir à partir de réservoirs connus dans les conditions économiques et d'exploitation existantes ». Son total n'est pas très différent des 1 545 milliards de barils de l'OPEP, hors condensats, à la fin de 2021.
Tous deux continuent d'indiquer les réserves les plus élevées au monde pour le Venezuela. Les statistiques indiquent des réserves inchangées sur plusieurs années pour des pays comme l'Algérie, le Koweït et les Émirats arabes unis, car ils dépendent de sources nationales pour leurs informations. Même lorsque les coûts d'extraction sont élevés, des prix moyens au comptant pour le Brent de plus de 80 $/baril en 2006-11 et de près de 60 $/baril en 2016-2021 auraient soutenu une nouvelle exploration.
La baisse de la production et des réserves prouvées de nos neuf producteurs africains est une lecture déprimante, qui contraste avec les perspectives positives des mêmes paramètres pour les États-Unis, le Canada, l'Irak et l'Arabie saoudite. La vedette parmi les opérateurs mondiaux semble être Saudi Aramco, qui a déclaré le revenu net le plus élevé de son histoire au deuxième trimestre 2022 (48,4 milliards de dollars) et possède désormais la plus forte capitalisation boursière de toutes les sociétés cotées en Bourse. Certes, Aramco a mis sur le marché moins de 2% de son capital, mais elle génère des revenus pour le fonds souverain et le gouvernement afin d'aider à financer la diversification prévue de l'économie.

Signaux contradictoires

Pour le secteur, nous devons maintenant envisager l'avenir sous différents angles afin d'intégrer le débat sur le changement climatique. Si nous jugeons que le monde peut effectuer une transition sans heurts des combustibles fossiles vers des énergies propres telles que les énergies renouvelables, alors nous pouvons être détendus. Si nous pensons le contraire, nous devons nous demander quelles sources d'énergie répondront aux besoins dans l'intervalle, quelles organisations, le cas échéant, les financeront et dans quelle mesure les consommateurs poussent le passage aux énergies propres.

À court terme, la guerre en Ukraine a repoussé la transition. La production de charbon se redresse en Europe en raison de la forte baisse de l'approvisionnement en gaz russe, ce qui génère d'énormes profits pour les sociétés minières et les négociants en matières premières. Les grandes compagnies pétrolières cotées en Europe et aux États-Unis ont fixé des objectifs pour leur moment net zéro, pour leurs dépenses en énergies renouvelables, pour leurs dépenses totales et pour les limites de leurs investissements dans de nouvelles zones pétrolières. Elles sont soumises à la pression, à des degrés divers, d'investisseurs institutionnels soucieux des questions ESG.
Saudi Aramco et les entreprises publiques qui prédominent dans tous les pays membres de l'OPEP (Sonatrach en Algérie, Sonangol en Angola et la Nigerian National Petroleum Corporation, entre autres) ne subissent pas une telle pression. Parce que leurs économies ne sont pas diversifiées, leurs gouvernements sont dépendants des revenus pétroliers pour se financer. Comme ils cherchent à maximiser ces revenus, ils ont besoin de financement et d'assurance pour les projets existants et nouveaux.

En réalité, cela signifie qu'ils peuvent se heurter à des obstacles de la part de sociétés occidentales soumises à la pression des investisseurs. Les signaux ne sont pas toujours clairs. Nous voyons dans les médias financiers qu'un grand nom du courtage d'assurance international couvrira l'oléoduc de 1 450 km reliant l'Ouganda à la côte tanzanienne mais ne couvrira pas une énorme mine de charbon australienne (Carmichael) en cours de développement. Quant au financement, la position de la Banque mondiale sur les combustibles fossiles est négative.
Le gaz, un relais de croissance ?

En dépit des tendances en matière de production et de réserves, un certain nombre de projets à forte visibilité en Afrique nécessitent un financement. Il s'agit notamment du GNL au Mozambique, où TotalEnergies détient une participation de 26,5 %, et en Tanzanie, où Shell et le norvégien Equinor sont présents. Un nouveau projet gazier chevauche la frontière entre le Sénégal et la Mauritanie. Les investisseurs internationaux sont BP et Kosmos Energy (États-Unis). Le premier gaz devrait arriver fin 2023 et les premières exportations vers l'Europe en 2024. Les discussions sont alimentées par la recherche, par les gouvernements d'Europe continentale, et de nouveaux approvisionnements énergétiques non russes. Le gaz a ses partisans, car il constitue une bonne source d'énergie pendant la transition et est plus propre que le pétrole brut. La plupart des nouveaux projets africains sont gaziers, mais il faut mentionner le champ pétrolier de Baleine en Côte d'Ivoire. La société italienne Eni y a une participation de 90 %. Les réserves pourraient atteindre 2,5 milliards de barils (à titre de comparaison, BP estime les réserves prouvées totales du Gabon à 2 milliards de barils). Les développements actuels et les nouveaux projets dans le domaine des combustibles fossiles en Afrique et ailleurs ont un avenir incertain. Leurs perspectives peuvent être décrites comme étant fragmentaires. Certains trouveront le financement et l'assurance, mais à un coût plus élevé qu'auparavant. D'autres s'étioleront au cours de la transition. Notre

Olam Agri Cameroon marks World Breast Cancer Awareness Month.

In honor of Breast Cancer Awareness Month, Olam Agri in Cameroon, launched a week-long awareness campaign to spread knowledge on breast cancer, its preventive measures, and ways to combat the disease. The campaign included various activities highlighting the importance of adopting a healthy lifestyle, methods of prevention, early detection, screening and a donation exercise.

It kicked off with a virtual health talk that featured an eye-opening session with Akwi Anjoh, a breast cancer survivor who shared her inspirational story of struggling with and overcoming the disease. We also had some health tips admonishing both men and women to have regular checks of their breasts by Dr Ojong Samuel from the Ministry of Public Health in Cameroon. Female employees had an opportunity to be screened on all our work sites.

Activities were crowned with a donation at Hôpital Laquintinie in Douala on Wednesday 26th October to support breast cancer patients. Speaking during the presentation, Mr Vibhay Chauhan Vice President and Business Head - Rice, expressed gratitude to the cancer unit for their tremendous work in treating and supporting patients and reaffirmed Olam Agri's commitment supporting the course of cancer treatment and awareness.

A group of our employees visited each ward with personalised items, drinking water as well as cash gifts to support the patients in their medical bills.

POURQUOI PAYER QUAND C'EST GRATUIT ?

Découvre

SARA Money
By Afriland First Bank

Avec ou sans internet, effectue

tes dépôts

& **retraits**

à **Zéro*** commission

Compose le code

#237*001#

Ou télécharge l'application

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

*Seule est prélevée la Taxe sur le Transfert d'Argent (TTA) instaurée par la loi de Finances 2022.

qualite@afrilandfirstbank.com
www.afrilandfirstbank.com
222 51 80 50
680 05 80 05

SARA

Afriland First Bank